

Ensemble, changeons la finance

Financité

magazine

Les banques financent l'occupation des territoires palestiniens

Qui veut la peau de l'euro numérique ?

« Lorsqu'il n'y a pas d'argent, ce sont les femmes qui gèrent »



PAYER LIBRE

Qui contrôle les paiements européens ?

J'aime l'argent*

*Responsable, durable, équitable. Au service de l'intérêt commun, de la planète et de ceux et celles qui la peuplent. L'argent que j'aime inclut tout le monde, protège l'environnement, et contribue à un avenir meilleur. En fait, j'aime surtout les gens.



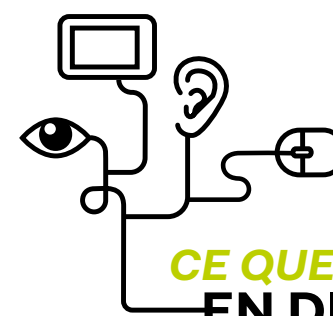
Ce magazine est gratuit, mais vous pouvez soutenir notre action en devenant membre.

Vous aidez Financité à mettre la finance au service des citoyen-ne-s et de la transition. Pour 2 euros par mois ou 25 euros par an, vous recevez le Financité magazine directement chez vous et bénéficiez d'autres avantages réservés aux membres.

www.financite.be @financiteasbl membres@financite.be

SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**
Payer libre. Qui contrôle les paiements européens ?
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**
La création monétaire
- 14 **FACT CHECK**
Les banques financent l'occupation des territoires palestiniens
- 15 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**
Ma future pension
- 16 **INTERVIEW**
« Lorsqu'il n'y a pas d'argent, ce sont les femmes qui gèrent »
- 18 **ANALYSES**
Les grandes banques ne progressent plus
On ne prête qu'aux riches
Cryptomonnaies : la fin d'une utopie ?
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**
Bruxelles réinventée
Faire autrement
Les coopératives reconnues par la communauté internationale
- 27 **TRANSITION**
Harmoniser les prêts verts
- 28 **MONNAIES CITOYENNES**
Avec le numérique, les monnaies locales ont-elles perdu le nord ?
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**
Après le texte à trous, la caricature à trous
- 31 **CAMPAGNE**
Aidons les riches
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**
Comment se faire plus de fric



CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Êtes-vous favorable à l'idée de taxer les intérêts de l'épargne de la même manière que les revenus du travail ?

Il est urgent de décider de deux choses au sujet de l'épargne. La première est d'obliger les banques à rémunérer honnêtement l'épargne. Soit à concurrence de 0,5 % de moins que leurs taux débiteurs sur comptes. Soit à concurrence du taux de l'inflation (quotidien) augmenté d'un taux minimum à déterminer (par exemple 5 à 10 %). La deuxième décision urgente est d'appliquer sur les revenus des épargnes le taux médian ou moyen (à voir) d'imposition des revenus du travail.
Jean-Jacques Corvilain

Pensez-vous que Belfius doit rester une banque publique

Si Belfius est une banque « publique » au sens juridique ou institutionnelle, elle reste une banque « ordinaire » par la nature de monnaie qu'elle utilise, fait circuler et créer, et également par son mode opérationnel. Une banque devient publique digne de ce nom à partir du moment où la création monétaire se base sur les objectifs collectifs.
Kusoto Naito

Belfius semble également être amnésique... elle n'existerait pas si les pouvoirs publics n'étaient pas intervenus auprès de Dexia entre 2008 et 2012.
Benoît Leys

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + f

SE BATTRE... POUR DES MOULINS !

Bernard Bayot

Quatre ans après l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise énergétique qu'elle a déclenchée, la guerre contre l'Iran a de nouveau mis en lumière la vulnérabilité des pays européens face aux importations d'hydrocarbures. Ce n'est pourtant pas une fatalité : en Europe, le solaire et l'éolien ont à eux seuls, en 2025, permis de produire pour la première fois davantage d'électricité que toutes les énergies fossiles réunies.

Pour confirmer cette tendance, l'Union européenne demande aux États membres de créer davantage d'opportunités pour la participation citoyenne directe dans les énergies renouvelables, notamment en donnant une place aux groupements citoyens dans les procédures de marchés publics. Ceux-ci n'ont, du reste, pas attendu ce signal : en Belgique, les encours de finance solidaire orientés vers la production et la distribution d'énergie ont été multipliés par 21 au cours des dix dernières années !

Ce sont plus de 125 000 familles belges qui sont concernées, réparties dans 34 coopératives énergétiques locales. Au travers de la structure SeaCoop, elles ont déjà investi dans le parc éolien Northwind et des citoyen-ne-s sont déjà co-propriétaires de 5 éoliennes offshore. Cette participation citoyenne offre à la fois une forme de financement compétitif par la mobilisation d'un capital local et stable, un renforcement de l'indépendance énergétique de notre pays et une réelle plus-value sociétale.

Cette opinion ne semble toutefois pas partagée par le ministre de l'Énergie qui a supprimé la participation citoyenne obligatoire dans la prochaine vente aux enchères d'une concession pour construire un parc éolien offshore en mer du Nord belge. Quelques jours plus tard, le gouvernement fédéral, dont nombre de membres ont pourtant été biberonnés aux vertus du libre marché, annonçait avoir signé une lettre d'intention concernant « l'acquisition potentielle par l'État belge de l'intégralité des activités nucléaires d'Engie ». En d'autres termes une nationalisation !

Cette séquence illustre la collision de deux logiques. Celle centralisée d'une majorité politique démocratiquement élue qui prône des économies dans presque tous les secteurs essentiels de notre société mais semble prête à injecter des milliards d'argent public dans les anciennes centrales nucléaires. Et la logique économique décentralisée, portée par des coopératives citoyennes qui agissent localement et sur base volontaire pour accélérer la transition énergétique de notre pays en misant sur un modèle durable, solidaire et local.

L'enjeu qui se présente à nous porte évidemment sur les choix technologiques qui vont influencer notre indépendance énergétique et notre santé, mais il concerne aussi et plus fondamentalement encore notre capacité à préserver des sphères de délibération et de démocratie dans l'économie au travers de la finance solidaire. ■

QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

Financité

Écriture : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais remplaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.

Rédaction : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles – 02 340 08 60 – info@financite.be

Éditeur responsable : Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Hicham Bekkali, Audrey Degée, Anne Fily, Morgane Kubicki, Jean-François Mabille, Danaé List, Didier Palange. **Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Elise Debouny **Photo de couverture** : Freepik **Impression** : Les Éditions de l'Avenir

Financité est financé par



Financité est acteur de



DOSSIER

PAYER LIBRE

Qui contrôle les paiements européens ?

En Europe, plus de six paiements par carte sur dix transitent par des infrastructures américaines. La Belgique fait figure d'exception avec une solution nationale, mais même les Belges n'échappent pas à cette dépendance dès que l'on franchit les frontières. Pendant des décennies, personne ne s'en est vraiment inquiété. Mais aujourd'hui, la question de savoir qui contrôle nos paiements est devenue brûlante. Les institutions européennes penchent sur un euro numérique pendant que les banques se dépêchent de construire leur propre alternative.

© Clay Banks - Unsplash

AMERICA EXPRESS

Dès 2010, un consortium de vingt-quatre banques avait commencé à plancher sur un projet de système de carte 100% européen.

Anne Fily et Morgane Kubicki

Le 21 août dernier, Nicolas Guillou sort sa carte bancaire pour payer ses achats. Refusé. Le juge français à la Cour pénale internationale (CPI) a pourtant un solde positif. Mais quelques heures plus tôt, lui et 5 autres juges ont émis un mandat d'arrêt contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ministre de la défense. Cette décision a provoqué la colère du président américain. Furieux, le président Trump impose à son tour des sanctions contre la Cour pénale internationale. Le résident du bureau ovale leur interdit de mettre les pieds sur le territoire américain et, surtout, leur coupe l'accès à toutes une série de services fournis par des entreprises américaines et leurs filiales partout le monde. Du jour au lendemain, Visa, Mastercard, American Express et Paypal leur sont interdits.

En Europe, 61 % des paiements effectués par carte chaque jour dépendent des États-Unis. En payant avec Mastercard ou Visa sans trop y réfléchir, nous confions nos transactions à des entreprises étrangères. Au sein de la zone euro, treize pays dépendent même entièrement des réseaux de cartes internationaux pour toutes leurs transactions.

Nous avons jusqu'à présent considéré que nous n'avions aucune raison de nous méfier des États-Unis. La menace de sanctions à l'encontre de citoyen-ne-s européen-ne-s, voire d'un pays de l'Union européenne, n'avait pas jamais été sérieusement envisagée. Et pourtant les mécanismes juridiques, institutionnels et politiques permettant d'utiliser les outils financiers et technologiques comme instruments de politique étrangère existent bel et bien aux États-Unis.

L'exception belge

Notre royaume fait office d'exception. Depuis plus de 45 ans, une grande partie des paiements que nous effectuons sont gérés par Bancontact, une solution maison pour les paiements physiques, entre ami-e-s ou en ligne. Mais une fois passé la frontière, difficile de payer avec notre carte Bancontact. Ce sont alors les solutions de Visa ou Mastercard qui sont utilisées. Même cas de figure pour les touristes venant de l'étranger dont la carte ne supporte pas la solution belge.

« Ici à Bruxelles, les hôtels belges veulent pouvoir continuer à accueillir des touristes internationaux. De même, nous les européens quand on voyage à l'étranger, on veut que les paiements puissent se faire de manière la plus facile », défend Benjamin Dessy, responsable de Mastercard pour la Belgique et le Luxembourg.

Les solutions nationales ont en effet des limites géographiques, mais elles ont l'avantage d'être détenues par des capitaux européens. En Belgique, ce sont les banques belges qui sont actionnaires de Bancontact. Nés aux États-Unis à la fin des années 1960, Visa et Mastercard sont distribués par 22000 banques de par le monde et ont pour principaux actionnaires des groupes comme Vanguard et Blackrock.

Visa et Mastercard sont des solutions acceptées à peu près partout dans le monde.

Ces fournisseurs américains acheminent les données relatives aux transactions de paiement vers les États-Unis. Mastercard a bien annoncé investir dans des centres de données en France afin de « devenir un partenaire de la souveraineté numérique de l'Europe ». Cela est sans doute vrai pour ce qui est de réduire la vulnérabilité de son infrastructure face aux événements géopolitiques ou naturels. « La question de la cybersécurité est un sujet qui par nature nécessite d'avoir un partenariat fort entre les acteurs locaux et internationaux. La seule manière de combattre ce fléau est créer un système partagé entre tous les acteurs de marché. Si on a une attaque cyber au Japon, nous en tant qu'entreprise globale on va la voir et on va pouvoir informer les banques en Belgique qu'un certain pattern existe. », insiste Benjamin Dessy.

Si une telle dépendance existe aujourd'hui, c'est parce que les banques européennes ont choisi la facilité pendant des années : Visa et Mastercard sont acceptés à peu près partout dans le monde, leurs réseaux sont fiables et la majeure partie des frais payés par les commerçant-e-s à chaque transaction va dans la poche des banques.



© Bancontact company

Vers une solution européenne

Dès 2010, un consortium de vingt-quatre banques avait commencé à plancher sur un projet de système de carte 100% européen. Baptisée « Projet Monnet ». Cette initiative, soutenue par la Commission européenne et la Banque centrale européenne, doit permettre une alternative aux systèmes américains. Le projet est vite abandonné quand les initiateurs se rendent compte des investissements à réaliser. Mais surtout, ces derniers n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un point essentiel : le niveau des commissions d'interchange.

C'est le nœud du problème (et du modèle économique). Concrètement, il s'agit d'une redevance payée par la banque du commerçant à la banque du client à chaque transaction par carte. Lors d'un paiement chez un commerçant, celui-ci ne reçoit pas le montant total : une fraction (généralement entre 0,2 % et 1,5 % selon le type de carte et de transaction) est prélevée et redistribuée entre les différents acteurs. La banque du client en garde la plus grande part, le réseau de carte (Visa, Mastercard...) prend sa part ainsi que la banque du commerçant. C'est in fine le commerçant qui absorbe ce coût, souvent répercuté indirectement sur les prix.

Dix ans plus tard, 31 banques de plusieurs pays (dont la Belgique) relancent l'idée. Baptisé the European Payment Initiative (EPI), le projet visait à créer une solution de paiement paneuropéenne composée d'une carte et d'un portefeuille numérique et de solutions de paiement entre particuliers. La carte bancaire, elle, est finalement abandonnée suite au départ de plusieurs banques.

« On a choisi une solution digitale parce qu'on voit que le marché est en croissance. Lancer une carte, ça aurait pu être une option, mais nous ne l'avons pas choisie parce que c'est une évolution qui a aussi ses limites », justifie Ralf Hamal, responsable en Belgique et Luxembourg de EPI, entreprise qui développe la solution Wero. Trop lourd techniquement (nouveaux terminaux chez les commerçant-e-s, distributeurs de billets à mettre à jour et changement de

toutes les cartes) et financièrement à mener (budget estimé à plus d'un milliard d'euros), une carte aurait nécessité au moins cinq ans de développement.

L'EPI s'est alors transformée pour proposer une solution de paiement numérique s'appuyant sur les infrastructures de virement instantané existantes. De leur côté, les banques d'Europe du Sud qui avaient quitté l'EPI ont lancé The European Payments Alliance (EuroPa) afin de proposer des paiements instantanés transfrontaliers en interopérant leurs systèmes nationaux.

L'alliance EuroPA rend compatibles les systèmes de paiements mobiles existants en Europe du Sud avec Bancomat (Italie), Bizum (Espagne), SIBS MB Way (Portugal), puis en Europe du Nord avec Vipps MobilePay (Danemark, Norvège, Finlande, Suède), mais aussi plus récemment avec Blik (Pologne) et Dias (Grèce). Comme EPI avec Wero, les particuliers effectuent des paiements instantanés de personne à personne à l'aide de leur smartphone, en identifiant la personne destinataire grâce à des informations facilement accessibles, comme le numéro de téléphone enregistré dans leur répertoire. Des travaux sont en cours pour étendre cette interopérabilité à d'autres usages, comme le commerce électronique.

Les banques comptent rendre ces solutions interopérables pour qu'elles puissent être utilisées pour tous les paiements en euro en Europe : un-e Belge pourra par exemple utiliser Wero en Espagne comme il elle le fait en Belgique tandis qu'un-e Espagnol-e pourra utiliser Bizum, la solution mobile instantanée de son pays, en Belgique et partout en Europe.

À chaque transaction, une fraction du montant est prélevée et redistribuée entre différents acteurs.

Wero, Bancontact, Payconiq

En Belgique, l'alliance EPI se concrétise avec le lancement de Wero (We Euro), une solution de paiement mobile qui fonctionne à partir de l'application bancaire. Il suffit désormais de sélectionner le bénéficiaire dans ses contacts pour envoyer de l'argent. En face à face, l'opération se fait en générant un code QR. Il est possible d'effectuer des paiements vers d'autres particuliers en France et en Allemagne pour l'instant, bientôt aussi vers les Pays-Bas et le Luxembourg. « Le portfolio de nos solutions sera beaucoup plus large que ce qu'une solution locale peut offrir au niveau des fonctionnalités mais aussi au niveau de la géographie », se réjouit Ralf Hamal.

Les Belges ne seront pas dépayés. Wero fonctionne largement comme la solution mobile de Bancontact Payconiq, à tel point que cela a entraîné une confusion certaine. Lorsque certaines banques ont remplacé le code QR généré par Bancontact par un code QR Wero pour les paiements entre ami-e-s. Même la presse a annoncé que Payconiq disparaissait pour laisser la place à Wero. Il n'en est rien. « Quand la marque Payconiq a disparu, il nous a semblé évident de tout rassembler sous l'ombrelle Bancontact. C'est une marque qui a la confiance de toutes les personnes qui vivent en Belgique », affirme Nathalie Vandepoute, CEO de Bancontact. Payconiq by Bancontact ne devient pas Wero mais s'appelle désormais Bancontact Pay »

Malgré leurs actionnaires communs, Bancontact et Wero son bien deux solutions de paiement différentes?

Malgré leurs actionnaires communs (les banques) et le fait qu'elles ont pris soin d'assurer l'interopérabilité, Bancontact et Wero sont deux solutions de paiement bien différentes. Entre ami-e-s, les grandes banques ont intégré Wero directement dans leur application et travaillé sur une cohabitation entre Bancontact et Wero. « Dès le début, les banques nous ont demandé d'être inclusifs pour tout le monde. Les 4 grandes banques nous ont imposé qu'une transaction entre particuliers devait fonctionner peu importe l'application utilisée », détaille Ralf Hamal.

Bancontact est aussi partenaire de Wero puisque c'est elle qui distribue la solution aux commerces qui ont choisi de proposer le paiement électronique uniquement avec un code QR. En fonction de l'application que l'utilisateur va utiliser, ce sera soit un paiement Bancontact, soit un paiement Wero. En ligne par contre, les deux solutions sont concurrentes.

La souveraineté jusqu'au bout

Qui dit paiement mobile dit aussi dépendance aux systèmes d'exploitation conçus pour faire fonctionner nos smartphones, essentiellement Android (Google) et iOS (Apple). Il existe bien des initiatives européennes, mais elles restent marginales. Cette dépendance s'accroît aussi par la position dominante des BigTechs désormais présentes dans les paiements, comme Apple ou Google, qui s'appuient sur des réseaux mondiaux d'utilisateur-riche-s et une maîtrise des données pour consolider leur présence sur le marché européen.

« Je pense que la souveraineté sera réglée par la coexistence de plusieurs solutions. Si un jour ios et Android n'acceptent plus l'application Bancontact, on aura toujours la carte physique », rassure Nathalie Vandepoute de Bancontact.

La réponse des banques à la question de la souveraineté de nos moyens de paiement ne se limiterait-elle pas finalement à nous proposer à terme un Payconiq européen ? Si certains paiements peuvent déjà se faire de particulier à particulier entre certains pays, il reste encore beaucoup de chemin à faire avant de rendre tous

les réseaux existants interopérables et utilisables aussi bien dans les points de vente physiques qu'en ligne.

En Europe, les paiements mobiles progressent, mais restent relativement faibles. Selon la dernière étude de la BCE sur les comportements des Européen-ne-s en matière de paiements (2024), si les virements représentent 31% des transactions en Belgique en 2024 et 29% dans la zone euro, les paiements instantanés ne comptent que pour 3 % des transactions de paiement en Belgique contre 5 % dans la zone euro.

Les paiements mobiles sont certainement appelés à davantage se populariser. Pour autant, cette solution ne répondra jamais aux besoins de l'ensemble de la population, notamment celle concernée par la fracture numérique.

Au lieu d'attaquer l'euro numérique de toutes parts (lire en page 8), alors qu'elles ont échoué à émettre une carte de paiement qui aurait pu concurrencer le duopole Visa-Mastercard et être acceptée partout, y compris en dehors de la zone euro, les banques devraient construire leur projet de paiement mobile avant tout comme une solution complémentaire à l'euro numérique.

Si l'Europe veut devenir plus résiliente et indépendante, elle doit traiter le domaine des paiements comme une infrastructure essentielle, au même titre que l'énergie, les télécommunications, la santé, ou l'accès à l'eau. Cela passe en priorité par l'adoption de l'euro numérique. ■



© Bancontact company

QUI VEUT LA PEAU DE L'EURO NUMÉRIQUE ?

Pour assurer son indépendance face aux solutions internationales privées, l'Europe développe sa propre monnaie numérique.

Anne Fily et Morgane Kubicki

annoncé en 2019 son intention de lancer avec plusieurs acteurs-clés au niveau mondial en matière de paiement, e-commerce et télécommunications, une monnaie numérique « Libra », l'Europe a estimé que ce projet risquait de mettre à mal le monopole et le pouvoir régalién de la Banque centrale européenne (BCE) sur la monnaie. Il fallait donc prévoir un contre-poids : c'est ainsi qu'un projet de monnaie numérique de banque centrale, appelé « euro numérique » a émergé.

L'objectif de la BCE est de préserver un accès direct des citoyen-ne-s à la monnaie centrale dans un monde où les paiements se numérisent, afin de ne pas laisser ce terrain aux seules entreprises privées. À mesure que les paiements se dématérialisent, la monnaie commerciale émise par les banques prend de plus en plus de place, au détriment de la monnaie centrale (nos pièces et billets), remettant en question sa place dans l'économie et sa fonction de bien public accessible à tou-te-s. La généralisation des paiements électroniques s'accompagne également d'une dépendance croissante à des acteurs non européens qui contrôlent aujourd'hui une part significative des infrastructures de paiement.

Afin de répondre au défi de souveraineté des paiements européens dont personne ne conteste la priorité, les banques font savoir qu'elles proposent déjà à leurs client-e-s une solution opérationnelle, alors que l'euro numérique ne sera disponible au mieux qu'en 2029.

Mais qu'il s'agisse de Wero ou de l'alliance EuroPa (lire en pages 5-7), il faut disposer d'un smartphone et activer l'application de sa banque, ou passer directement par une application autonome (qui n'existe pas encore en Belgique pour Wero). Cette solution mobile ne répond pas à l'un des objectifs de l'euro

numérique, à savoir être un moyen de paiement inclusif, comme le sont les pièces et les billets en euros. Il est notamment prévu que l'euro numérique soit accessible aux personnes non bancarisées qui pourront ouvrir un compte en euros numériques auprès d'une entité qui ne soit pas une banque, par exemple bpost en Belgique.

Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique, il ne sera pas nécessaire de disposer d'un smartphone. Les paiements en euros numériques pourront par exemple se faire à partir d'une carte sur laquelle on aura déposé ses euros numériques. Il sera aussi possible de payer de petits montants en euros numérique sans connexion Internet en utilisant une communication en champ proche grâce par exemple à une connexion NFC, comme on le fait pour les paiements sans contact.

Pour satisfaire les banques, il est prévu de limiter le dépôt maximum en euros numériques.

La fuite bancaire

Une critique récurrente adressée par le secteur bancaire à l'euro numérique concerne le risque d'évaporation des dépôts bancaires. Il sera en effet possible de transférer très facilement, et sans frais, des fonds de son compte bancaire vers son portefeuille d'euros numériques. Si les client-e-s retirent massivement leurs fonds des comptes bancaires, les banques font savoir qu'elles disposeront de moins de ressources pour financer des crédits aux particuliers et aux entreprises.

Il est sans doute aussi utile de rappeler que ce sont les crédits qui font les dépôts et non l'inverse : les banques créent de la monnaie ex nihilo lorsqu'elles accordent un prêt, créant le compte de la personne qui emprunte d'un nouveau dépôt scriptural (lire en pages 12-13).

Pour satisfaire les banques, il a justement été prévu de prévoir un montant limite de dépôt sur les comptes en euros numériques. On parle souvent d'un maximum de 3 000 euros, les banques trouvent que c'est encore trop et voudraient abaisser ce maximum à 500 euros.

Pour les entreprises de paiement, c'est la question des tarifs qui inquiète le plus. « Toutes les initiatives qui visent à augmenter la



CONTRÔLE DE MASSE

Surveiller nos dépenses, limiter certaines d'entre elles en bloquant les transactions, geler nos dépôts ou bien les saisir sans avoir besoin d'une décision de justice, imposer un taux d'intérêt négatif sur nos comptes, limiter la durée de validité des euros numériques (argent programmable), etc. La liste des mesures autoritaires que les autorités pourraient prendre grâce à l'euro numérique est sans fin.

Les porteurs de ces craintes font notamment référence à l'expérience chinoise : les transactions effectuées en yuan numérique (e-VNY) sont totalement transparentes aux yeux des autorités, ce qui permet une surveillance accrue de la population. Derrière le yuan numérique, il y a un enjeu de contrôle sociétal, ce qui n'est pas le cas de l'euro numérique.

L'euro numérique prévoit une fonction « hors-ligne » (en proximité immédiate et sans connexion Internet, par ex. via Bluetooth ou la technologie NFC) qui assurera l'anonymat des petits paiements tant aux yeux de l'établissement dans lequel le compte en euros numériques aura été ouvert que de la BCE. On notera que les banques sont opposées à la non-traçabilité des transactions hors ligne car une telle option serait, disent-elles, incompatible avec leurs exigences en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Ce qui peut paraître le plus étonnant dans l'expression de ces craintes, c'est qu'il est fait mention des données personnelles qui pourraient être accessibles aux autorités, alors qu'on trouve moins de craintes exprimées à l'encontre des géants du numérique dont le business model est pourtant entièrement basé sur l'accès à nos données personnelles. Ce n'est pas pour rien que ces entreprises non-européennes ont développé des services de paiement (Google Pay, Apple Pay, Samsung Pay, PayPal, Alipay, Amazon Pay, etc.) qui leur permettent de collecter des données supplémentaires sur les habitudes de dépenses et la situation financière de leur clientèle. ■

souveraineté européenne sont bonnes à prendre. Là où j'ai plus de préoccupations face à l'euro numérique et dans la mesure où l'acceptation par le commerçant est obligatoire, c'est qu'il ne faut pas trop d'intervention au niveau des tarifs. Tous les pays ont des tarifs différents. Il faut laisser jouer la liberté du marché. L'euro numérique ne peut pas avoir pour conséquence d'enlever de la valeur aux solutions locales », s'inquiète Nathalie Vandepuute, CEO de Bancontact.

Côté EPI, qui développe la solution Wero, on joue sur le calendrier : « On est en train de construire une solution qui couvre 130 millions d'utilisateurs digitaux en Europe. Si on veut avoir une solution le plus rapidement possible, c'est parce que l'on craint pour les tensions géopolitiques. On ne va pas attendre 2029 », justifie Ralf Hamal, responsable d'EPI pour la Belgique.

« L'Europe n'a pas le moyen de résoudre 50 ans d'années de retard technologique, pense quant à lui le responsable Belgique de Mastercard, Benjamin Dessy. Nous, on a des discussions avec eux pour proposer notre aide et créer cet euro digital d'une manière qui pourra bénéficier le client. Nous, la seule chose qu'on demande c'est d'avoir une concurrence loyale. »

L'euro numérique n'est pas en soi un projet extraordinaire, mais il nous invite à nous poser une question fondamentale : souhaitons-nous maintenir un service public du paiement qui soit solide, fiable, transparent et démocratiquement contrôlé ? Ou acceptons-nous qu'il soit entièrement dans les mains du secteur privé ? ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « QUI VEUT LA PEAU DE L'EURO NUMÉRIQUE ? », ANNE FILY, MAIS 206, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCE.BE

MONDE À LA POMPE ON PAIE

Une étude commandée par Greenpeace et réalisée par l'expert en énergie Steffen Bukold vient de mettre des chiffres sur ce que beaucoup ressentent intuitivement. En mars 2026, les entreprises pétrolières de l'UE ont engrangé 2,5 milliards d'euros de bénéfices supplémentaires — entendez : des profits qui viennent s'ajouter à ceux qu'elles auraient réalisés sans la crise. Soit 81,4 millions d'euros par jour. En Belgique, le gain quotidien tourne autour de 2,3 millions d'euros.

Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, le prix du pétrole brut a bondi d'environ 60 %, dépassant les 100 dollars le baril. Mais ce que révèle l'analyse de Bukold, c'est que les prix à la pompe ont grimpé bien plus vite encore que le cours du brut sous-jacent. Autrement dit, une partie de la hausse que vous payez chez votre pompiste ne reflète pas la réalité du marché pétrolier mondial : elle reflète des marges élargies, captées au passage par les intermédiaires et les majors du secteur.



MONDE LE BOYS CLUB DE LA FINANCE

19 %. C'est la part des femmes aux postes de direction des grandes institutions financières mondiales en 2026. À en croire le dernier rapport du Forum officiel des institutions monétaires et financières (OMFIF) qui publie son 13ème indice sur le genre, il s'agit d'un record.

Si ce chiffre reste faible, il faut noter la tendance. En 2025, les femmes représentaient 16 % des postes de direction. En 2024, cette proportion atteignait seulement 14 %. Pour pouvoir arriver à un chiffre, le Forum a analysé les données de plus de 300 institutions, allant des banques commerciales aux banques centrales en passant par les gestionnaires de fonds. Elle a identifié 6 000 personnes et passé au crible les postes à responsabilité. Environ la moitié des institutions analysées ont amélioré leur résultat, avec des différences selon les secteurs. Les banques centrales et les fonds souverains ont enregistré des progrès notables. En revanche, les fonds de pension ont vu reculer le nombre de femmes aux postes de tête et les banques commerciales n'ont enregistré aucune évolution.

En réalité, lorsque l'on regarde les postes de direction au sens large, les femmes représentent un tiers des effectifs. Mais aux postes à très haute responsabilité, ce pourcentage baisse fortement. Les obstacles sont nombreux et bien documentés : inégalités salariales persistantes, absence de congés parentaux équitables, pénurie de modes de garde accessibles, processus de recrutement opaques, culture du réseau informel qui favorise la cooptation. Sans s'attaquer à ces problèmes structurels, il faudrait 22 ans pour atteindre la parité dans les instances dirigeantes. Soit toute une génération de femmes qualifiées, formées et disponibles mais tenues à l'écart.

BELGIQUE LEURS SALAIRES ONT ÉTÉ INDEXÉS



Ensemble, les patrons de KBC, BNP Paribas Fortis et Belfius ont gagné 7,5 millions d'euros en 2025, soit 6 % de plus que l'année précédente. Johan Thijs règne sans partage sur ce classement. Le CEO de KBC a perçu 4,23 millions d'euros l'an dernier, dont 74 % en salaire fixe. C'est 36 fois le salaire moyen d'un employé belge de KBC (118.000 euros), rappelle L'Echo. C'est bien, mais seulement 3% de plus qu'en 2024.

Chez BNP Paribas Fortis, Michael Anseeuw a touché 1,78 million d'euros, en hausse de 18 %. Bien joué, d'autant que le résultat net de la banque, lui, a reculé de 12% par rapport à l'année précédente. Mais cette mauvaise nouvelle serait due à des facteurs exceptionnels (une dépréciation de véhicules et l'inflation en Turquie).

Du côté de Belfius, la banque détenue à 100 % par l'État, Marc Raisière finit son mandat (il a quitté ses fonctions pour passer le relais à Olivier Onclin) avec une rémunération de 1,49 millions d'euros, en hausse de 2 %. Il se place derrière les patrons de KBC et BNP Paribas Fortis, mais obtient tout de même le titre de mandataire public le mieux payé du pays.

BELGIQUE ING S'EN SORT À L'AMIABLE

Le 5 mai 2026, le parquet de Bruxelles l'a confirmé : ING Belgique a payé une transaction pénale de 1,6 million d'euros dans un dossier ouvert à charge de la banque en marge de l'affaire entourant l'ancien président du MR, ex-ministre et ex-commissaire européen Didier Reynders.

Un chèque signé, des poursuites éteintes, et l'affaire est classée. Plus d'un million d'euros de flux suspects sont passés sous le radar pendant des années. Entre 2001 et 2017, 245 dépôts en liquide pour un total de 836 500 euros, et 779 transferts créditeurs e-Lotto pour un total de 202 491 euros au nom de Didier Reynders ont transité par ING Belgique sans qu'aucune alerte ne soit transmise à la cellule de traitement des informations financières.

Ce n'est qu'en décembre 2023 que la banque a finalement signalé ces transactions à la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF), chargée d'analyser les faits et les transactions financières suspectes de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme. Pourquoi si tard ? Nous ne le saurons probablement jamais. Car en payant sa transaction pénale, l'action publique s'arrête. Il n'y aura ni instruction, ni audience publique, ni condamnation. En avril 2025, la Banque nationale de Belgique avait en effet dénoncé une possible infraction dans le chef d'ING : ne pas avoir signalé ces transactions suspectes. Pour le procureur du Roi, l'enquête confirme les faits avancés par la Banque nationale. Il propose alors une transaction pénale, que ING accepte. Résultat : les poursuites pénales à l'encontre d'ING sont arrêtées. Une transaction pénale n'est même pas juridiquement un aveu de culpabilité.



LIRE, VOIR, ÉCOUTER

DANS LA JUNGLE DES NÉOBANQUES : ARNAQUES, TRAFICS ET CLIENTS LÉSÉS



LES DÉRIVES DES BANQUES EN LIGNE

Opacité, contrôles défaillants, blanchiment : comment l'arrivée de dizaines de nouvelles banques en ligne a-t-elle ouvert la porte aux dérives ? Derrière la promesse d'une expérience plus rapide et plus simple, l'enquête montre l'envers du décor.

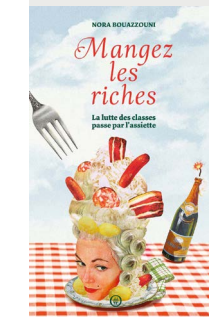
Disponible sur Arte, 21min

CHANGER DE FRÉQUENCE



Luce Goutelle a décidé d'aller voir de plus près et traque la ligne de trading de haute fréquence (HFT) qui relie les places financières de Londres et de Francfort en questionnant la valeur du temps au regard de la course à la nanoseconde de la finance de marchés.

Disponible sur Uvivo, 55min



MANGEZ LES RICHES

Des festins de ministres aux aides alimentaires, des burgers à la truffe à l'accaparement des terres, la nourriture est un plaisir pour qui en a les moyens, mais aussi un instrument de pouvoir et de coercition. Nora Bouazzouni pose la question : et si le temps était venu de manger les riches ?

Editions Nouriturfu, 160 pages, 15 euros

Votre exemplaire gratuit!

TENTEZ DE GAGNER
UN DES 5 EXEMPLAIRES DE
« MANGEZ LES RICHES »

Envoyez un mail à didier.palange@financite.be et 5 heureux-ses gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort. Concours réservé aux membres Financité.

La création monétaire

On vous a toujours dit que les banques gardaient votre argent bien au chaud, puis le prêtaient à d'autres ? Pas tout à fait. Les banques commerciales créent de la monnaie à partir de presque rien.

Morgane Kubicki

Dans le Londres du XVII^e siècle, les joailliers et orfèvres propose à leurs client-e-s un service qui rencontre de plus en plus de succès : garder leurs métaux précieux. C'est qu'avec les voyages et le commerce, il est plus facile et sûr de laisser ces derniers au coffre et garder avec soi le certificat de dépôt, sorte de reçu sur papier qui indique la somme déposée et permet de récupérer son or à tout moment.

Très vite, plutôt que de faire l'aller-retour à la banque pour récupérer leurs pièces, les marchands commencent à s'échanger directement ces certificats. C'est plus pratique, plus rapide, et accepté par tous.

C'est alors que les émetteurs de ces bouts de papier se rendent compte d'une chose : les clients ne viennent pas retirer leur or tous en même temps. Alors, pourquoi ne pas prêter ces certificats plutôt que l'or lui-même ? L'émetteur ne conserve qu'une fraction des dépôts réels et prête le reste — voire davantage.

Puisque ces certificats sont des promesses, des dettes que la banque doit honorer envers les détenteurs. Tant que tous les clients ne viennent pas réclamer leur or exactement au même moment, l'édifice fonctionne. Avec cette idée arrivée presque par accident dans les arrière-boutiques de Fleet Street, la banque est née.

Des écritures comptables

Le principe n'a pas changé. Il s'est simplement dématérialisé. Aujourd'hui, la monnaie existe sous deux formes. D'abord, la monnaie fiduciaire : les pièces et les billets, qui représentent moins de 10 % de la monnaie en circulation dans la zone euro. Ensuite, la monnaie scripturale : de simples chiffres inscrits sur des comptes bancaires, qui représentent plus de 90 % de la monnaie réelle. C'est cette monnaie-là que les banques commerciales créent.

Quand votre banque vous accorde un crédit — pour acheter une voiture, rénover votre appartement ou lancer une entreprise —, elle ne va pas concrètement puiser dans l'épargne d'un autre client pour vous la remettre. Elle inscrit tout simplement le montant du prêt directement sur votre compte courant.

Les dépôts ne sont donc pas un préalable à l'octroi de crédit. En fait, quand une banque crée de la monnaie en accordant un crédit, elle crée par la même occasion un dépôt bancaire en mettant à disposition de son client la monnaie ainsi créée. Ce sont donc les crédits qui font les dépôts. À l'inverse, vos dépôts sont des dettes que la banque a envers vous, comme les joailliers et orfèvres de Fleet Street à l'époque.

Quand votre banque vous accorde un crédit, elle ne va pas concrètement puiser dans l'épargne d'un autre client pour vous la remettre.

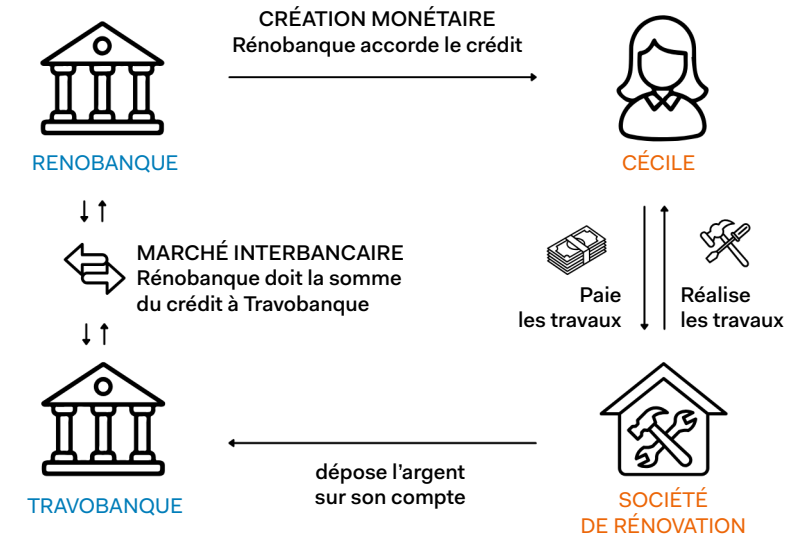
Ce mécanisme fonctionne dans les deux sens. La monnaie créée par un crédit est une monnaie temporaire. Elle dure le temps du prêt. Lorsque vous remboursez votre emprunt, la monnaie correspondante est tout simplement annulée. On parle alors de destruction monétaire. La masse monétaire totale d'une économie fluctue donc en permanence, au rythme des crédits accordés et remboursés.

Créer à l'infini

Ce pouvoir de création monétaire est toutefois encadré. Imaginons que Cécile a besoin de 10 000 euros pour isoler sa toiture. Elle demande un prêt à Renobanque, qui lui accorde et inscrit 10 000 euros à son compte. Cécile va alors les utiliser pour payer la société qui réalise les travaux qui a son compte chez Travobanque.

Travobanque voit arriver 10 000 euros sur son bilan. Comme il s'agit d'une somme qu'elle doit à son client. Elle va exiger à Renobanque une garantie de la même valeur. Il existe plusieurs cas de figure. Un, Renobanque a des réserves auprès de la Banque centrale européenne qui garantissent cette somme. Elle ne doit rien faire. Deux, Renobanque et Travobanque se doivent mutuellement des garanties, on effectue un règlement entre les deux banques. Enfin, dans le cas où Renobanque n'a pas suffisamment de réserves, elle peut emprunter auprès de la Banque centrale et lui rembourser une fois que Cécile aura fini de rembourser son emprunt augmenté des intérêts. C'est pour cette raison que l'on dit qu'un prêt d'une banque lui coûte indirectement et qu'elle prend soin de bien choisir à qui elle prête de l'argent.

Les banques elles doivent disposer d'un coussin d'argent suffisant grand pour absorber des pertes.



C'est aussi pour cette raison que l'on dit que les taux fixés par la Banque centrale européenne (BCE) influencent la création de crédit. Si le taux auquel les banques commerciales peuvent emprunter auprès de la BCE augmente, elles auront moins envie de faire des crédits ou répercuteront au minimum le coût des réserves sur les client-e-s.

Depuis la crise financière de 2008 et les accords de Bâle III, les banques sont toutefois soumises à des exigences de fonds propres. Autrement dit, elles doivent disposer d'un coussin d'argent suffisant grand pour absorber des pertes (si Cécile ne remboursait pas son crédit). Ce coussin est proportionnellement grand au montant des crédits qu'elles accordent, ce qui les limite dans l'exercice.

Ce sont les banques commerciales privées qui créent l'essentiel de la monnaie en circulation. Pas les États. Pas la banque centrale. Ce sont des entreprises, soumises à des impératifs de rentabilité, qui décident à qui elles accordent du crédit et donc qui peut réaliser ses projets et qui ne le peut pas. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « COMPRENDRE LA CRÉATION MONÉTAIRE », MORGANE KUBICKI, JUIN 2026, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE



Les banques financent l'occupation des territoires palestiniens

Un rapport publié fin 2025 par la coalition *Don't Buy into Occupation* rappelle que 1 115 institutions financières européennes entretiennent des relations financières avec des entreprises impliquées dans le maintien de l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Morgane Kubicki

Car les 104 entreprises concernées ne sont pas des acteurs obscurs. On y trouve

Il ne s'agit d'une poignée de fonds véreux opérant depuis des paradis fiscaux. Ce sont des banques, des gestionnaires d'actifs, des compagnies d'assurance — les acteurs ordinaires de la finance européenne.

La coalition, composée de 25 organisations de la société civile, a mandaté l'organisation de recherche indépendante Profundo pour cartographier les flux financiers. Résultat, entre janvier 2023 et août 2025, les institutions financières européennes ont accordé 310 milliards de dollars (263 milliards d'euros) en prêts et services de souscription à 104 entreprises participant au maintien de la situation illégale dans les territoires palestiniens occupés. À cela s'ajoutent 1 503 milliards de dollars (1 275 milliards d'euros) détenus en actions et obligations dans ces mêmes entreprises.

En juillet 2024, la Cour internationale de Justice a déclaré l'intégralité de l'occupation israélienne illégale au regard du droit international. En septembre 2025, la Commission d'enquête indépendante de l'ONU est allée plus loin encore, en concluant formellement qu'Israël commet un génocide à Gaza. Ces déterminations ne sont pas symboliques : elles impliquent des obligations pour les États tiers, mais aussi, selon le rapport, pour les entreprises et les institutions financières qui soutiennent ou bénéficient de cette situation illégale.

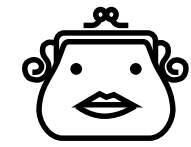
Boeing, Google, Microsoft, Caterpillar, Shell, Amazon, Siemens ou encore Booking, soit des noms que l'on croise régulièrement dans les portefeuilles et dont nous sommes nombreux-euses à utiliser les services. Leurs activités couvrent six domaines : armement et sécurité, technologie, exploitation des ressources naturelles palestiniennes, construction et démolitions, services financiers, et services aux colonies.

Le chiffre de 310 milliards de dollars recouvre toutefois la totalité des investissements dans ces 104 entreprises, qui opèrent aussi en dehors des territoires occupés. Impossible d'isoler la part exacte des capitaux qui alimentent directement les activités illicites. Mais la coalition défend une position claire : investir dans une entreprise, c'est soutenir l'ensemble de ses activités.

Et quand certaines de ces activités contreviennent au droit international, la responsabilité de l'investisseur est engagée — moralement et, peut-être bientôt, juridiquement. ■



POUR ALLER PLUS LOIN : *DON'T BUY INTO OCCUPATION V*, NOVEMBRE 2025 (DBIO COALITION / PROFUNDO)



Ma future pension

Chère Tante Oseille, j'entends partout parler de la réforme des pensions, mais je n'y comprends rien. J'ai 55 ans, est-ce que ça va vraiment changer quelque chose pour moi ?

Tante Oseille vous répond

Tu n'es pas la seule à te sentir perdue dans ce débat. Cela dépend fortement du secteur dans lequel tu as travaillé. Les personnes qui

ont travaillé dans la fonction publique sont les plus touchées. D'ici 2070, les fonctionnaires perdront en moyenne 15 % de leur pension. C'est plus que perdront les salarié·e·s du privé (7,2 %), et bien plus que les indépendant·e·s (3,2 %). Les régimes spéciaux dont bénéficient les militaires, policier·ère·s et cheminots seront aussi rabotés.

Si ta pension est modeste, méfie-toi doublement. Selon le Bureau du Plan qui a étudié l'impact de la réforme, ce sont les plus petites pensions qui reculent le plus. À terme, les pensions les plus basses baisseront de 12 %, alors que les pensions élevées de 5 %. Tu peux trouver ça étrange. C'est parce que le gouvernement a décidé d'appliquer un malus pour les carrières incomplètes. Si tu souhaites prendre ta pension avant l'âge légal ou que tu n'as pas travaillé assez de jours parce que tu as fait du travail à temps partiel, par exemple, tu pourrais avoir ce fameux malus. Malheureusement, on sait que les personnes qui ont ces fameuses « carrières incomplètes » sont souvent celles qui ont occupé des emplois plutôt précaires et mal rémunérés. Le serpent qui se mord la queue.

Si tu es une femme, je te conseille de bien te renseigner. Car la pension moyenne des femmes recule de 2,6 %, contre 2,3 % pour les hommes. Pourquoi ? Parce que ce sont les femmes qui ont proportionnellement les plus petites pensions et qui sont souvent pénalisées par le malus à cause de carrières incomplètes. Plusieurs organisations ont travaillé ensemble et trouvé que plus d'un tiers des femmes ne pourront pas éviter ces fameux malus alors que 14 % des hommes sont concernés.



Sois rassurée sur un point, le congé de maternité et le congé parental comptent pour des jours de travail. Tu ne devras donc pas t'inquiéter de cela pour ton malus. Par contre, ces jours ne comptent pas dans le calcul si tu souhaites prendre ta pension à tes 60 ans.

Tu t'en doutes peut-être, le gouvernement n'est pas d'accord avec ces chiffres. Selon le ministre, le Bureau du Plan n'a pas pris en compte que les femmes travailleront plus et que l'écart salarial entre femmes et hommes se réduit. Chacun son interprétation... À 55 ans, on ne peut plus changer ce que l'on a fait dans le passé, mais il est encore temps de se renseigner. Tu peux calculer et vérifier si tu es concernée par le malus sur mypension.be. Comprendre ce qui t'attend, c'est déjà commencer à t'y préparer. ■

Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! » qui proposent aux participant·e·s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS : [WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE](https://www.financite.be/groupes-de-micro-epargne)

« Lorsqu'il n'y a pas d'argent, ce sont les femmes qui gèrent »



ISABELLE GUÉRIN

socioéconomiste, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement.

De l'Inde à la France, en passant par le Sénégal ou le Maroc, ce sont les femmes qui assument la responsabilité de contracter, négocier et rembourser les dettes nécessaires à la subsistance du foyer.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

Vous placez la figure de la femme endettée au cœur du système capitaliste. Pourquoi ?

— Cette dette féminine est une dette qui permet avant tout de boucler les fins de mois. En ce sens, elle agit comme une subvention indirecte au capital privé : les employeurs peuvent maintenir des salaires faibles parce que l'endettement compense le manque de ressources. Ensuite cette dette coûte cher, c'est donc une manne financière considérable. On parle de milliards de personnes qui ont un crédit. A l'échelle mondiale, au moins un tiers des familles sont chroniquement endettées. En Inde, on estime que 30 % des revenus sont absorbés par le paiement des intérêts de cette dette. Enfin, les États sont également complices puisque l'endettement compense les insuffisances des politiques de santé, de logement ou de protection sociale.

Pourquoi est-ce que cette figure est une femme ?

— Ma conclusion peut paraître assez simple, mais elle est le fruit de 20 ans d'enquêtes en France, au Sénégal, en Inde et ailleurs. Malgré la diversité des contextes historiques, coloniaux ou culturels, on trouve inlassablement le même constat : ce sont les femmes qui gèrent le budget familial. Lorsqu'il n'y a pas d'argent, ce sont les femmes qui gèrent. Quand il y en a, ce sont les hommes. Gérer les petits budgets, c'est gérer les dettes. Il y a une spécialisation des femmes dans la gestion des dettes, même lorsqu'elles sont contractées au nom du couple. Les créanciers, y compris des entreprises de microcrédit, l'ont parfaitement compris. Enfin, il y a une hyperspécialisation dans le remboursement des dettes. Les sociétés de recouvrement, les huissiers, les agents de crédit... à qui s'adressent-ils ? En priorité aux femmes.

C'est aussi une forme de travail gratuit ?

— La dette patriarcale est d'abord une dette morale : en tant que femme, on doit du temps, du soin, de la disponibilité. Les femmes paient aussi parce qu'elles ont été socialisées à porter la responsabilité des autres et à culpabiliser lorsqu'elles n'y parviennent pas. A cela s'ajoute une dette liée à la sexualité, encore largement pensée au service de la procréation et le plaisir masculin. On sait que les femmes assument l'essentiel du travail de soin. Gérer la dette, c'est aussi du travail gratuit. Dans de nombreux contextes, les femmes n'ont même plus le temps de travailler, elles doivent gérer la dette. C'est de la charge mentale, des nuits blanches, un tord-boyaux quand on sait que l'huissier va venir taper à la porte. C'est aussi un travail de soin auprès de l'entourage. Donc oui, la gestion de la dette en tant que telle est une forme de travail domestique gratuit.

Les femmes remboursent mieux alors qu'elles ne sont pas nécessairement plus solvables ?

— C'est un paradoxe. Vous avez une tradition en anthropologie critique qui montre que ce ne sont pas les plus solvables qui remboursent le mieux, ce sont celles et ceux qui n'ont pas le choix. Les États puissants ou les grandes entreprises ne paient pas ou négocient. Le droit est fait de telle sorte qu'il peut être approprié, domestiqué. On sait bien que le Zimbabwe paie plus ses dettes que les États-Unis. Je rajoute à cela la dimension du genre. Comment fait-on pour payer lorsque l'on n'est pas solvable ? Il existe une diversité de techniques, toutes très problématiques. Il y a la migration, qui en retour nourrit la machine globale de l'exploitation et d'une main d'œuvre qui accepte de partir travailler dans des conditions très



En Inde, on estime que 30 % des revenus sont absorbés par le paiement des intérêts de cette dette

défavorable (notamment les hommes, qui sont donc aussi très présents dans cette économie de la dette, mais sous d'autres formes). Ensuite la vente de biens. Puis le jonglage, c'est-à-dire emprunter ici pour rembourser là. Et pour les femmes, que leur reste-t-il lorsqu'elles n'ont plus rien pour payer ? Leur corps. C'est rarement du travail du sexe au sens explicite du terme. Cela peut aller de la satisfaction d'attentes sexuelles au sein du couple, visant à inciter le conjoint à contribuer davantage au remboursement ; jusqu'à des formes plus diffuses de coercition ou d'obligation vis-à-vis des créanciers, depuis un sourire jusqu'au sexe forcé.

A l'inverse, vous démontrez que quand une femme a de l'argent, ce n'est jamais perçu comme légitime.

— C'est ce que l'on peut appeler la domestication de l'argent féminin. On a longtemps pensé que l'accès des femmes à l'argent suffirait à régler la question. Mais leur rapport à l'argent reste profondément disqualifié. Le principal facteur est celui du corps. Historiquement, les sociétés ont longtemps utilisé des monnaies différenciées selon les usages : échange de

biens, prestige, obligations sociales... Il y avait des circuits de monnaie spécialisés en fonction de votre statut et souvent de votre genre. L'installation du capitalisme est allée de paire avec une homogénéisation de la monnaie pour des raisons fiscales et administratives. S'en est suivi une panique morale sur l'enrichissement féminin qui, potentiellement, leur permet la liberté. Il y a donc un lien entre l'homogénéisation de la monnaie et l'emprise sur le corps des femmes. Lorsqu'une femme s'enrichit, plane toujours le soupçon de ce qu'elle aurait « fait de son corps » pour y parvenir. C'est le fameux cliché de la promotion canapé. Ajoutez à cela le fait que les femmes sont souvent considérées comme moins compétentes. Pour contrôler le corps des femmes, on considère que l'argent ne leur appartient jamais complètement. Pour moi, c'est un point essentiel, encore trop peu pensé : les violences économiques et les violences sexuelles relèvent d'un même continuum. La dette le révèle de manière particulièrement brutale.

Il existe des alternatives solidaires. C'est un début de réponse ?

Dans certaines sociétés, la richesse n'a de sens que si elle circule. Nous avons largement perdu ce rapport à l'argent dans les sociétés occidentales, où l'épargne passe presque entièrement par les institutions financières. Dans beaucoup de contextes du Sud, au contraire, faire circuler son argent dans les réseaux familiaux ou communautaires reste une forme essentielle de sécurité. « Investir » dans le mariage d'une cousine, par exemple, c'est aussi entretenir des liens d'entraide sur lesquels on pourra compter plus tard. Cela ouvre d'autres imaginaires de la richesse : il s'agit moins d'accumuler que de construire des protections collectives. Chez nous, la protection sociale institutionnalisée a largement réduit le rôle de ces formes d'entraide. Dans certaines régions indiennes, beaucoup de tontines (mécanisme d'épargne collective, ndlr) ont disparu avec l'arrivée d'une offre de crédit facile. Le microcrédit ne s'est pas ajouté aux mécanismes d'entraide : il les a souvent remplacés. C'est aussi cela, la force du capitalisme : sa capacité à absorber des formes de solidarité préexistantes (mais sans offrir de protection sociale !). Au Sénégal, en revanche, les tontines restent très dynamiques, sous des formes multiples, et certaines s'articulent même avec le microcrédit. Ces formes d'articulation entre entraide et finance restent donc extrêmement variables selon les contextes.

Il existe un paradoxe pour une femme qui souhaite avoir de l'argent sans alimenter le système capitaliste qui lui nuit. Comment le réconcilier ?

Ce débat est omniprésent dans le féminisme. Comment valoriser le travail gratuit féminin sans le marchander et retomber dans les dérives de ce système ? L'idéal serait de tout renverser, mais ça n'arrivera pas demain. Il faut que la dette change de camp. Cela dépasse de très loin des milieux populaires. Cette dette patriarcale est partout, même si elle prend des formes différentes. À mes yeux, le cœur du patriarcat est là : faire intérioriser aux femmes qu'elles sont en permanence redevables. Redevables de leur temps, de leur corps, de leur attention aux autres. Et le paradoxe probablement le plus fondamental, c'est que les femmes passent leur temps à rembourser, alors que c'est plutôt la société tout entière qui leur doit quelque chose. ■



La femme endettée,
Isabelle Guérin,
Éditions
La découverte,
256 pages,
22,50 euros

ANALYSE Niveau de prise de tête



Les grandes banques ne progressent plus

Tous les deux ans, FairFin et Financité passent au peigne fin les politiques d'investissement des banques opérant en Belgique. Le but de cet outil est de vous aider à choisir votre institution bancaire et de comprendre comment est utilisé l'argent qui y est placé.

Morgane Kubicki



MÉTHODOLOGIE

Les banques sont étudiées sur dix thèmes, allant du changement climatique et des droits humains, en passant par l'évasion fiscale et la corruption. Pour établir le Scan des banques, nous examinons presque exclusivement la politique d'investissement d'une banque, c'est-à-dire les conditions que les banques s'imposent à elles-mêmes.

Pour chaque thème, il existe une liste de conditions qui, selon nous, devraient figurer dans la politique d'une banque, telles que l'égalité des sexes, la lutte contre le changement climatique ou l'exclusion des armes. Si nous trouvons ces conditions dans leurs documents publics, la banque marque des points. Plus la politique de la banque est détaillée et plus le nombre de branches d'activité mises en place conformément aux conditions de durabilité est élevé, plus la banque obtient de points. Il est cependant possible qu'une banque n'ayant pas formalisé une politique d'investissement ait un mauvais score alors qu'une banque qui a établi des règles précises en la matière obtient un score supérieur alors qu'elle ne les respecte pas nécessairement. ■

© Marten Newhall – Unsplash

Alors que les grandes banques ont lentement progressé dans leur politique climatique ces dernières années, elles semblent désormais au point mort. Seules trois banques – Triodos, vdk banque et Argenta – obtiennent un score supérieur à 70 % pour leur politique climatique. La plupart des autres n'atteignent même pas 50 %. Le fossé entre les grandes banques et les banques qui se profilent explicitement comme durables se creuse. Ainsi, même la grande banque la mieux classée, KBC, reste plus de 20 points de pourcentage derrière les acteurs durables que sont Triodos Bank et vdk banque. « *Les grandes banques restent attachées aux anciens modèles de financement, tandis que les banques durables montrent qu'une autre approche est possible* », déclare Bram Trachet, coordinateur de FairFin.

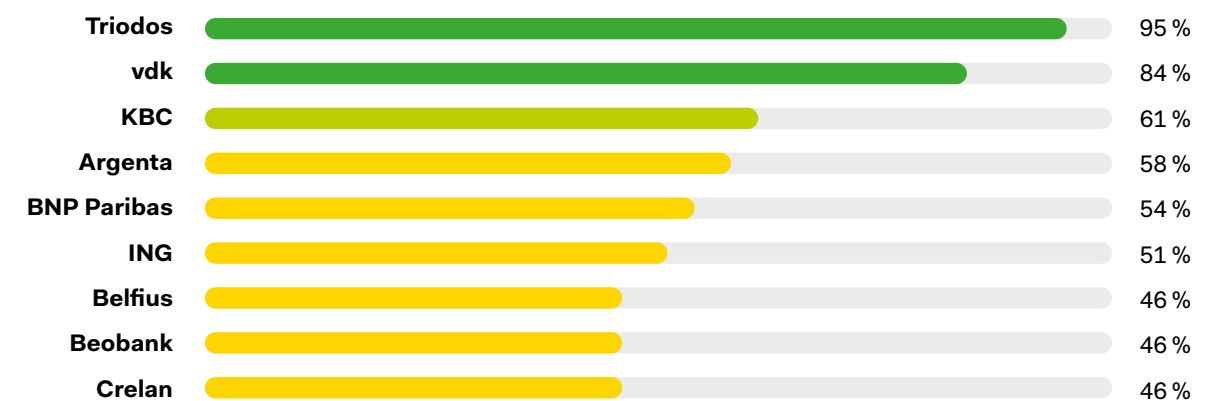
La tendance semblait pourtant légèrement positive. Au cours des années précédentes, les grandes banques ont élaboré des plans pour supprimer progressivement les investissements dans le charbon et ont pris les premières mesures pour limiter également le pétrole et le gaz. Mais ces progrès ont été interrompus : au cours des deux dernières années, les principales banques belges n'ont pris aucune mesure concrète en vue d'exclure les combustibles fossiles.

La porte ouverte aux investissements en armement

Autre tendance inquiétante : plusieurs banques ont assoupli leur politique en matière d'armes. Sur ce point, Argenta et BNP Paribas se distinguent particulièrement. Il y a deux ans, Argenta excluait encore tout investissement dans les armes, mais aujourd'hui, elle autorise à nouveau certains investissements. Les armes controversées telles que les armes à sous-munitions, les mines antipersonnel et les armes chimiques ou biologiques restent exclues, mais les investissements dans des armes automatisées (notamment celles pilotées par l'intelligence artificielle) sont désormais possibles.

Plusieurs banques ont assoupli leur politique en matière d'armes.

BNP Paribas affiche le pire score en matière d'armement parmi toutes les grandes banques. La banque n'a pas de politique spécifique concernant les armes légères ou les systèmes d'armes automatisés. Il n'existe pas non plus de restrictions claires concernant les livraisons d'armes à des pays impliqués dans de graves violations des droits humains. Cela signifie que les économies des clients peuvent en principe se retrouver entre les mains d'entreprises qui fournissent des armes à des régimes commettant, par exemple, un génocide.



Pour les client-e-s qui ne souhaitent pas que leurs économies soient investies dans l'industrie de l'armement, Triodos Bank et vdk banque restent les seuls choix crédibles selon le Scan des banques.

Les investissements dans les armes nucléaires font leur retour

Les grandes banques KBC, BNP Paribas et Belfius ont également modifié leur politique et investissent à nouveau dans des entreprises impliquées dans la production d'armes nucléaires. Celles-ci ne sont plus considérées comme « controversées » tant que la production a lieu dans les pays de l'OTAN. Il devient donc de plus en plus difficile pour les épargnant-e-s d'éviter que leur argent contribue indirectement à la production d'armes de destruction massive. Vdk banque, Triodos, Argenta et Crelan restent ici l'exception.

Le Scan des banques s'élargit également cette année. Beobank a ainsi été intégrée pour la première fois dans l'analyse. La banque obtient des résultats médiocres dans la plupart des thèmes étudiés et se retrouve donc en bas du classement, avec Belfius, Crelan et ING. Ces résultats doivent être un signal à la fois pour les banques qui renforceront leurs politiques, mais aussi pour les client et clientes qui ne doivent pas hésiter à choisir une autre institution. ■

POUR ALLER PLUS LOIN :
FINANCITE.BE/SCAN-DES-BANQUES



On ne prête qu'aux riches

Les réductions de taux d'intérêt pour acquérir un logement bien isolé bénéficient aux ménages qui ont déjà le plus de moyens.

Anne Fily



© Roselyn Tirado - Unsplash

Depuis 2021, la BNB impose aux institutions financières de collecter et rapporter des données relatives à l'efficacité énergétique (PEB) des biens immobiliers résidentiels financés à crédit. Pourquoi s'en mêle-t-elle ? Parce que la banque nationale considère que la transition et le changement climatique peuvent peser sur le système financier. Il y a les dommages directs (inondations, tempêtes, etc.) et les « risques de transition ». Ces derniers résultent des mesures nécessaires à la décarbonation de l'économie. Un gouvernement qui vous oblige à rénover et améliorer votre score PEB en fait partie.

C'est ainsi que les ménages qui occupent des bâtiments à faible performance énergétique peuvent voir leurs frais de chauffage augmenter considérablement en cas d'augmentation du prix de l'énergie, ce qui pourrait nettement réduire leur capacité de remboursement. Par ailleurs, les politiques qui imposent une performance énergétique minimale pour les logements peuvent aussi peser sur la capacité de remboursement de certain-e-s emprunteur-euse-s en raison des travaux supplémentaires à réaliser. Si les logements concernés, qui servent de garantie aux prêteurs, ne sont pas rénovés, ils peuvent aussi perdre de leur valeur.

En Wallonie, un bien doit dans les cinq ans afficher un PEB D s'il est acquis à partir de 2028, un PEB C à partir de 2031, un PEB B à partir de 2036 et un PEB A à partir de 2041. En Région de Bruxelles-Capitale, les nouveaux propriétaires ont dix ans pour atteindre un label E et vingt ans pour atteindre au minimum un label C.

Un bon PEB

Sur le marché immobilier, les logements présentant un bon score énergétique sont devenus relativement plus chers que ceux présentant un mauvais score énergétique (document officiel qui indique la consommation théorique du logement en fonction de ses caractéristiques) : « Alors qu'en 2023 et en 2024 les prix des maisons dotées d'un label de classe D sont restés au même niveau qu'en 2022, ils ont augmenté encore plus pour celles dotées d'un label de classe B ou A, tandis qu'ils ont diminué pour celles dotées d'un label de classe E ou F », note la Banque nationale de Belgique.

Selon des données du secteur du bâtiment, les maisons avec un PEB A ou B affichent des primes respectives de 14,1 % et 11,9 % par rapport à une maison identique avec un score D. Ce sont principalement les ménages les plus jeunes qui achètent les habitations moins chères et économes.

Les maisons avec un PEB A se vendent 14 % plus chères qu'une maison identique avec un score D

Pour la plupart des ménages, l'acquisition d'un logement passe par un financement à crédit. C'est ainsi qu'en 2025, 214 000 crédits hypothécaires ont été octroyés pour un montant d'un peu plus de 40 milliards d'euros. Au quatrième trimestre, le montant moyen emprunté pour l'achat d'un logement était de 217 000 euros. Ce montant passe à 234 200 euros pour les personnes qui combinent achat et rénovation.

Une politique de crédit qui favorise les ménages les plus aisés

Afin, disent-elles, d'encourager les rénovations énergétiques, les banques proposent une réduction du taux d'intérêt sur leur crédit hypothécaire aux ménages qui acquièrent un logement présentant un excellent PEB au moment de l'achat ou qui s'engagent à effectuer les travaux de rénovation nécessaires pour l'améliorer dans les années qui suivent l'acquisition.

Mais est-ce que ces offres de réduction de taux font les affaires des ménages emprunteurs ? Les taux réduits pour l'achat d'un bien classé PEB A ou B ne s'appliquent de fait qu'aux logements neufs ou ayant bénéficié d'une profonde rénovation, logements dont le prix est déjà plus élevé. Cette politique de taux réduit ne constitue pas vraiment un encouragement

à la rénovation énergétique car elle pénalise les ménages qui n'ont pas d'autre choix que d'acheter un bien mal isolé. Selon Hugues Bayet, auteur d'une proposition de loi visant à interdire toute variation de taux en fonction du PEB : « Les biens qui disposent d'un bon PEB (A ou B), souvent neufs ou rénovés, affichent des prix d'achat moyens supérieurs de 25-40 % à ceux des logements standards (D-G), rendant ces logements inaccessibles aux ménages modestes, aux jeunes familles et aux primo-accédants – précisément ceux qui représentent 60 % des acheteurs hypothécaires en Wallonie et à Bruxelles. En réservant les taux avantageux aux plus aisés, les banques creusent un fossé social : les classes moyennes et populaires, confinées aux biens à faible PEB, subissent des surcoûts d'emprunt qui amputent leur budget familial de plusieurs centaines d'euros par mois. »

Pour les ménages qui n'ont accès qu'à des logements mal isolés et qui ne disposent pas d'une capacité financière suffisante pour effectuer des travaux de rénovation dans les délais imposés par les réglementations régionales, l'accès à la propriété pourrait être sérieusement entravé, le montant médian pour les rénovations énergétiques étant actuellement évalué à 70 000 euros. Le risque de non-rénovation d'une passoire énergétique dans les délais pourrait conduire les prêteurs à refuser un crédit hypothécaire pour l'acquisition d'un tel logement.

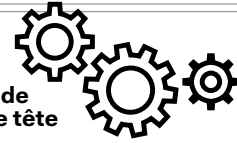
Si le secteur bancaire peut contribuer à faciliter la rénovation énergétique des bâtiments pour les ménages qui peuvent à plus ou moins long terme disposer d'une capacité financière pour ce faire, il ne peut toutefois pas grand-chose pour les ménages propriétaires qui ne disposent d'aucune épargne disponible, ni de capacité de remboursement. Pour ces ménages qui représentent environ 21 % des propriétaires, il appartient aux pouvoirs publics d'agir, éventuellement en partenariat avec le secteur privé, afin de couvrir les besoins de financement nécessaires estimés par le Bureau du Plan à 350 milliards d'euros sur 30 ans. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « TAUX DE CRÉDIT PLUS AVANTAGEUX POUR LES LOGEMENTS PRÉSENTANT UNE BONNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (PEB) : ON NE PRÊTE QU'AUX RICHES ! », ANNE FILY, JUIN 2026, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

LE PRIX DE LA RÉNOVATION

Dans le cas d'un crédit hypothécaire qui finance à la fois l'achat d'un bien doté d'un label C à F/G et les travaux de rénovation énergétique, les ménages acquéreurs doivent pouvoir bénéficier d'une réduction du taux d'intérêt apporter la preuve d'une amélioration de la performance énergétique en produisant un nouveau certificat PEB dans un délai qui va de trois à sept ans selon les banques. Les montants empruntés dans ces crédits combinés sont plus élevés que pour les crédits destinés uniquement à l'achat. Même si dans un premier temps les emprunteurs ne paient des intérêts que sur le capital reçu pour l'achat du logement, certaines banques facturent des frais appelés « commission de réservation » pour la mise à disposition du solde du capital. Par ailleurs, tant que les travaux n'ont pas été effectués, les ménages concernés doivent faire face à des factures d'énergie parfois élevées dont le prix peut devenir exorbitant en cas de crise. ■

ANALYSE Niveau de prise de tête



Cryptomonnaies : la fin d'une utopie ?

Outil révolutionnaire ou terrain de spéculation, en quinze ans, les crypto-actifs ont profondément changé de nature. Comment les États ont-ils réagi ?

Hicham Bekkali

Bitcoin, Ethereum, blockchain, minage... ces termes se sont imposés dans le discours financier de la dernière décennie. Mais que recouvrent-ils exactement ? À l'origine, une cryptomonnaie est un système de paiement électronique permettant des échanges directs entre personnes, sans intermédiaire bancaire. Les transactions sont vérifiées grâce à un registre public, la blockchain, accessible à l'ensemble des participant-e-s du réseau. Cette architecture devait instaurer la confiance entre les parties sans passer par une autorité centrale par le biais de règles techniques transparentes. Voilà pour le projet initial.

L'envolée

Dans les faits, la trajectoire a été tout autre. Au début des années 2010, un bitcoin valait moins d'un euro. Aujourd'hui, il s'échange entre 50 000 et 95 000 euros par unité. En 2025, les cours ont atteint des pics dépassant 120 000 euros sur certaines journées. Cette envolée a attiré bien au-delà des cercles technophiles initiaux. La possibilité d'acheter de très petites fractions de bitcoin a démocratisé l'accès à l'investissement, faisant des cryptomonnaies une porte d'entrée vers les marchés financiers pour de nombreux-euses novices. La forte volatilité des prix avec des variations quotidiennes est devenue un aspect central de cette dynamique, alimentée par l'effet de masse sur les réseaux sociaux et les annonces politiques.

Les chiffres sont éloquentes. Selon le Fonds monétaire international, moins de 1 % des transactions en bitcoins concernent l'achat de biens et services réels. La très grande majorité relève de la spéculation. La Banque des règlements internationaux confirme ce constat : malgré quinze ans d'existence, les cryptomonnaies n'ont pas réussi à s'imposer comme moyens de paiement courants. L'outil conçu pour contourner le système financier traditionnel est devenu un actif spéculatif.

Les premières réponses internationales

Lorsque le bitcoin apparaît en 2009, aucun cadre réglementaire spécifique n'existe. Pendant plusieurs années, les autorités publiques adoptent une posture d'observation. La difficulté à qualifier juridiquement ces instruments explique cette prudence : les crypto-actifs ne sont ni des monnaies légales émises par une banque centrale, ni des titres financiers classiques.

Dès 2014, plusieurs institutions financières internationales commencent à alerter sur les risques potentiels : protection des consommateur-riche-s, blanchiment d'argent, stabilité du système financier. Le tournant intervient lors du G20 de 2018 à Buenos Aires. Le bitcoin venait d'atteindre un sommet historique de près de 20 000 dollars en décembre 2017 avant de s'effondrer. Les dirigeant-e-s conviennent qu'il est temps d'agir, mais le sommet révèle des divergences profondes sur l'approche à adopter. Le Japon fait figure de pionnier en reconnaissant les cryptomonnaies comme instruments de paiement. L'Union européenne exprime sa volonté d'établir des règles strictes contre le blanchiment d'argent.

Les plateformes se voient imposer les mêmes règles que les banques en matière de connaissance de leur clientèle.

L'année 2019 marque une accélération. L'annonce par Facebook du projet Libra, une cryptomonnaie destinée à devenir « une monnaie mondiale simple », provoque une réaction d'une virulence sans précédent de la part des régulateur-riche-s. Pour la première fois, une entreprise privée s'appropriait à créer sa propre monnaie mondiale. Cet événement produit un effet domino et force les politiques à accélérer. Face à la pression, le projet Libra sera finalement abandonné.

La même année, le Groupe d'action financière internationale (GAFI) adopte un amendement étendant la *Travel Rule* aux actifs virtuels. Cette règle exige que les plateformes d'échanges collectent et transmettent des informations sur les transactions dépassant un certain seuil. Pour la première fois, les plateformes crypto se voient imposer les mêmes obligations que les institutions financières traditionnelles en matière de connaissance de leur clientèle.



© Pierre Borthiry - Unsplash

MiCA : le cadre européen

En septembre 2020, la Commission européenne dévoile sa proposition de règlement sur les marchés de cryptoactifs, baptisée Markets in Crypto-Assets (MiCA). L'objectif : créer un cadre réglementaire unifié pour les 27 États membres. Le règlement MiCA se distingue des approches nationales fragmentées en proposant un système de « passeport » européen. Une fois autorisé dans un État membre, un prestataire peut opérer dans l'ensemble de l'Union sans autorisation supplémentaire. Le Parlement européen adopte le règlement en avril 2023 avec 517 député-e-s votant en faveur. Le texte entre en vigueur le 29 juin 2023.

L'approche européenne a inspiré d'autres juridictions majeures. Aux États-Unis, le GENIUS Act, adopté en juillet 2025 avec un large consensus bipartisan, établit le premier cadre fédéral pour les stablecoins, des cryptoactifs moins volatiles car adossés à des monnaies stables comme le dollar ou l'euro. Le Royaume-Uni a publié en décembre 2025 son propre cadre réglementaire, dont l'entrée en vigueur est prévue pour octobre 2027.

La réponse belge

En Belgique, la loi du 11 décembre 2025 met en œuvre le règlement européen. Elle désigne la Banque nationale de Belgique et la FSMA comme autorités compétentes selon le type de services fournis.

Pour les utilisateur-riche-s, l'entrée en vigueur de MiCA s'est traduite par des changements sensibles. Les stablecoins non conformes comme le Tether (USDT) ont été retirés des grandes plateformes d'échange. Les prestataires de services doivent désormais publier des livres blancs détaillés incluant les risques et l'impact environnemental. Selon le registre de l'Autorité européenne des marchés financiers, 102 prestataires de services sur crypto actifs ont obtenu une autorisation complète en décembre 2025.

La période transitoire de MiCA, qui s'achèvera en juillet 2026 selon les États membres, constituera un test décisif pour évaluer la capacité de l'Europe à structurer durablement ce secteur. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : « RÉGLEMENTATION DES CRYPTOMONNAIES : LA FIN D'UNE UTOPIE ? », HICHAM BEKKALI, MARS 2026, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

LES INSTITUTIONS REJOIGNENT LA DANSE

Le marché des cryptomonnaies a changé de nature. Aux côtés des géants américains comme BlackRock et Fidelity, les institutions européennes prennent position. En Allemagne, le fonds de pension des médecins (NAEV) a alloué jusqu'à 85 millions d'euros en crypto-actifs. Au Royaume-Uni, un fonds de pension a investi 3 % de ses actifs en bitcoin, conseillé par le cabinet Cartwright. Aux Pays-Bas, les fonds de pension détiennent la plus grande part des produits crypto du pays, selon la Banque centrale néerlandaise.

Fin 2025, les fonds d'investissement crypto géraient plus de 170 milliards d'euros d'actifs. Fonds de pension, fondations et family offices y voient désormais une couverture contre l'inflation. Mais cette institutionnalisation n'a pas empêché le bitcoin de chuter de 47 % au premier trimestre 2026. Tarifs douaniers américains, tensions militaires avec l'Iran, expiration record de 13,5 milliards d'euros de produits dérivés : les facteurs se sont cumulés. Le 26 mars, les fonds Bitcoin, Ethereum et Solana ont tous enregistré des sorties nettes simultanément. ■

BRUXELLES

Bruxelles réinvente

Bees coop, l'alternative dans le caddie



Fondée en 2017, la Bees Coop est l'un des premiers supermarchés coopératifs de Belgique. Elle s'inspire directement du modèle des food coops américaines et rassemble aujourd'hui plusieurs milliers de membres autour d'un objectif commun : reprendre le contrôle de l'alimentation tout en soutenant une économie plus locale et plus respectueuse de l'environnement.

L'idée des supermarchés coopératif est de permettre aux consommateur-riche-s d'être au plus proches des produits qu'ils et elles consomment. Chacun est en plus propriétaire d'une partie de l'entreprise. Afin de pouvoir faire ses courses dans le magasin, chaque membre devient coopérateur-riche et participe quelques heures par mois au fonctionnement du supermarché. Mise en rayon, caisse, logistique ou nettoyage, cette implication collective permet de réduire les coûts de fonctionnement et de proposer des produits de qualité à des prix plus accessibles.

Le magasin privilégie les circuits courts, les producteur-riche-s locaux-ales, les produits biologiques et les filières équitables. L'offre met l'accent sur une consommation plus responsable et transparente. Mais Bees Coop est aussi un véritable projet social. La coopérative favorise les rencontres, l'échange de savoirs et la participation citoyenne dans un quartier multiculturel de Bruxelles.

À l'heure où les consommateur-riche-s questionnent davantage l'impact de leurs achats, la coopérative démontre qu'un autre modèle de distribution alimentaire est possible : plus solidaire, plus démocratique et plus durable.

BEES-COOP.BE

Vill'âge de pass-âges, de la dignité du début à la fin

Au cœur de Bruxelles, Vill'âge de Pass-âges développe une approche innovante de l'habitat collectif et solidaire. Ce projet citoyen rassemble des habitant-e-s de générations différentes autour d'un même objectif, recréer du lien social et imaginer une manière plus humaine d'habiter la ville. L'originalité du projet est d'articuler sur un même lieu le début et la fin de vie au sein de l'habitat groupé. En effet, le lieu accueille une maison de naissance et une maison de mourance.

Installé dans le quartier durable Tivoli, le projet réunit des logements privés et des espaces communs pensés pour favoriser les échanges entre habitant-e-s. Familles, personnes seules, seniors ou jeunes actif-ive-s y partagent certains lieux de vie, des activités et des projets collectifs. Cette organisation permet de renforcer les solidarités quotidiennes tout en préservant l'autonomie.

Le bâtiment a été conçu selon des principes durables, avec une attention portée à l'efficacité énergétique, aux matériaux et à la gestion des espaces partagés. Mais l'ambition du projet dépasse la simple dimension architecturale : il s'agit avant tout de créer une communauté ouverte sur le quartier et tournée vers le vivre-ensemble.

À une époque où les grandes villes cherchent de nouvelles réponses aux défis sociaux et environnementaux, le Vill'âge de Pass-âges apparaît comme une expérimentation inspirante, capable de repenser les liens entre habitat, solidarité et citoyenneté.

WWW.PASS-AGES.BE



WALLONIE

Faire autrement



Rosa Canina aime les moutons et la biodiversité

L'écopâturage est une technique qui consiste à utiliser des animaux, le plus souvent des moutons, des chèvres ou des vaches, afin d'entretenir naturellement des espaces verts et des terrains difficiles d'accès. De plus en plus de villes utilisent cette technique car elle permet de réduire l'usage de machines bruyantes et polluantes ainsi que des herbicides chimiques. Cette méthode favorise aussi la biodiversité en créant des espaces verts plus naturels, propices aux insectes et aux oiseaux.

Tout cela, Rosa Canina l'a bien compris et la coopérative liégeoise développe depuis plusieurs années déjà des projets d'écopâturage et de gestion écologique au service de la biodiversité.

Ces berger-ère-s sans terre interviennent avec leurs moutons sur différents types de terrains, qu'ils soient publics ou privés. La coopérative, développe également des projets autour de la valorisation de la laine et de l'artisanat local. Elle souhaite créer une filière plus durable et circulaire en Wallonie, tout en soutenant l'emploi local et les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Afin de soutenir le développement de ses différents projets, Rosa Canina mène une campagne de levée de fonds à hauteur de 500 000 euros. Vous pouvez investir et prendre parts au projet à partir de 100 euros.

ROSACANINA.BE

Shifti pour que vive le véli!

À l'heure où beaucoup de villes cherchent à réduire leur dépendance à la voiture, de nouvelles initiatives émergent pour proposer des alternatives plus durables, plus légères et plus accessibles. À Liège, la coopérative Shifti, fondée en 2025, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Cette jeune entreprise belge ambitionne de transformer les habitudes de déplacement grâce à un concept encore peu connu du grand public : le « véli », un véhicule électrique léger intermédiaire situé entre le vélo et la voiture.

Le plus de Shifti ? Le nouveau véhicule qu'elle propose peut transporter jusqu'à trois personnes tout en consommant très peu d'énergie. Avec un poids d'environ 100 kg et une autonomie proche de 100 kilomètres, le véli ambitionne de réduire fortement l'empreinte carbone liée aux transports. Contrairement aux voitures classiques, souvent lourdes et peu utilisées, ce modèle mise sur la sobriété énergétique et la simplicité.

Shifti défend également une approche locale et circulaire. La coopérative privilégie des matériaux recyclables et réemployés ainsi qu'une production ancrée en Wallonie. En plus de cela, son objectif est de développer une mobilité plus accessible, notamment dans les zones rurales ou périurbaines où la voiture reste indispensable.



Encore en phase de développement, la coopérative est toujours en recherche de financement citoyen à hauteur de 350 000 euros. Vous pouvez prendre des parts dès aujourd'hui à partir de 50 euros.

WWW.SHIFTI.BE

Toutes les entreprises présentées ont reçu le label Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR :
WWW.LABELFINANCESOLIDAIRE.BE



Les coopératives reconnues par la communauté internationale

Le 15 décembre 2025, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution qui reconnaît le rôle essentiel des coopératives dans le développement économique et social inclusif et juste.

Dans ce texte qui, rappelons-le, a été voté à la fin de l'année internationale des coopératives (2025), il est indiqué que l'action des coopératives contribue directement à la lutte contre la pauvreté et la faim, au renforcement de l'inclusion sociale, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à la réponse aux défis climatiques.

Et ce n'est pas tout. La résolution met également en avant leur contribution concrète dans l'atteinte des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Elles jouent un rôle majeur dans l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales, des peuples autochtones et des publics les plus vulnérables. En favorisant l'accès aux services financiers et en soutenant l'économie locale, elles participent activement à une croissance plus équitable.

Concrètement, les Nations Unies encouragent les États à renforcer leur soutien au modèle coopératif. Cela passe notamment par des cadres juridiques adaptés, un meilleur accès aux financements, une fiscalité juste, le soutien aux coopératives agricoles et financières, ainsi qu'un accès élargi aux outils numériques. Elle insiste également sur l'importance de la recherche, de la sensibilisation du public et de l'égalité des genres dans la gouvernance des coopératives.

POUR LIRE LA RÉOLUTION :
[HTTPS://DOCS.UN.ORG/FR/A/RES/80/182](https://docs.un.org/fr/a/res/80/182)

Avec le soutien de



Harmoniser les prêts verts

Seuls 7 % des bâtiments belges atteignent aujourd'hui les objectifs climatiques de 2050

Morgane Kubicki

Sur le papier, l'idée est simple : que deux banques regardent le même dossier immobilier avec les mêmes critères. Car jusqu'ici, pour évaluer la durabilité d'un projet immobilier, chaque banque disposait de sa propre interprétation. Résultat, un flou artistique demeurerait sur les projets qui mériteraient vraiment l'étiquette « verte ».

Sous l'impulsion du Belgian Green Building Council (BGBC), des lignes directrices nationales, alignées sur la taxonomie européenne, doivent désormais offrir une grille commune pour les crédits destinés aux constructions neuves, à la rénovation et aux bâtiments existants pour évaluer la responsabilité environnementale des projets. Ces lignes directrices intègrent aussi la gestion de l'eau, la réduction de la pollution, les matériaux utilisés, la biodiversité et l'adaptation aux risques climatiques. Des critères européens que le BGBC a traduits en langage commun.

À Bruxelles, 84 % des immeubles de bureaux ne seraient pas alignés sur les objectifs climatiques de 2050. À l'échelle du pays, seuls 7 % des bâtiments atteindraient ces objectifs. Pour tenir les objectifs de 2050, il faudrait tripler le rythme actuel des rénovations. Mais les aides à la rénovation ou les réductions d'impôts pour les intérêts des prêts verts, elles, disparaissent.

Un cadre volontaire

Ce nouveau cadre a une base volontaire. Autrement dit, les banques belges ne sont pas obligées d'appliquer ces lignes directrices.

L'harmonisation des prêts verts dans le secteur bancaire classique est une bonne nouvelle pour les promoteurs et les investisseurs institutionnels. Pour les citoyen-ne-s ordinaires qui rêvent d'une maison bien isolée et d'une facture énergétique maîtrisée, elle ne suffira pas. Car aujourd'hui, rénover son logement pour atteindre un PEB A ou B reste un luxe. Le prêt vert ou énergie permet de financer des travaux de rénovation énergétique, à un taux plus avantageux qu'un prêt travaux classique, mais les conditions d'accès restent calquées sur les critères bancaires habituels : revenus stables, apport personnel, dossier solide.

Les conditions d'accès restent calquées sur les critères bancaires habituels : revenus stables, apport personnel, dossier solide.

Les organismes de prêts s'intéressent également à la durabilité d'un logement, car une maison ou un appartement énergivore peut entraîner des factures élevées ou des rénovations coûteuses, ce qui pourrait avoir un impact sur la capacité de remboursement. En Flandre par exemple, les acquéreur-euse-s dont le certificat de performance énergétique (PEB) est inférieur à E ont l'obligation d'améliorer ce score dans les cinq ans. Des travaux à prévoir qui doivent être pris en compte dans le calcul du budget. ■

Avec le numérique, les monnaies locales ont-elles perdu le nord ?

L'application électronique vient toujours en support aux billets de monnaie locale.

Didier Palange

Chaque unité de monnaie locale en circulation est garantie par une unité d'euro. Cela paraît évident et de bon sens, mais il faut savoir que les banques, elles, jouent allègrement d'un effet multiplicateur permettant au départ d'un euro d'en mettre en circulation plus de 30 sous forme de crédits (lire en pages 12-13). Tout cela est rendu possible grâce à la monnaie numérique.

Développer une application numérique comme l'ont fait 8 monnaies locales peut donc paraître contradictoire avec les fondements de ces initiatives qui se veulent concrètes et proche des gens. Pourtant, sans nier les questions de fracture numérique, ce développement fait sens bien au-delà du côté « facile et pratique » que permettent ces applications.

Tout d'abord, l'introduction d'un volet numérique est l'occasion de rappeler au public l'importance de l'argent liquide et l'absolue nécessité de le maintenir, que ce soit en monnaie locale ou en euro. Ce nouveau support, comme les billets, est donc lui aussi objet de pédagogie et de débat.

Les chartes de valeurs à respecter pour devenir prestataire d'une monnaie locale sont évidemment les mêmes vu qu'il s'agit d'une seule et même monnaie, mais en deux versions différentes. Le Carol'Or, l'Epi, l'Orno, Solatoi, la Zinne... ne parlent d'ailleurs pas d'une monnaie numérique mais bien d'un système de paiement électronique où chaque unité reste garantie, comme pour les billets, par un euro placé en banque éthique. Il n'y a donc aucun effet de levier poussant au risque et à la spéculation. La monnaie locale reste une monnaie d'échange liée à l'économie réelle.

Un système gratuit

Enfin, proposer un système de paiement numérique gratuit pour les prestataires est une dénonciation concrète du système bancaire actuel. Ce n'est un secret pour personne, les frais de « réseau » sont non seulement scandaleusement hauts mais, surtout, ils mettent à mal les petits commerces lorsqu'ils sont, faute d'agence bancaire proche, poussés à privilégier les paiements électroniques. Il faut aussi souligner que l'application monnaie locale est un outil bien plus facilement utilisable que les interfaces bancaires qui ont la fâcheuse manie d'être modifiées très régulièrement nous faisant perdre nos repères et habitudes pourtant sécurisantes.

Dans le même ordre d'idée, vu l'éloignement de plus en plus important des distributeurs de billets nécessaires pour changer des billets d'euros en billets de monnaie locale, la version numérique permet de se réapprovisionner par virement euro/monnaie locale à moindre coût et sans dépense de carburant... qui enrichisse de grands groupes pétroliers.

Il y a bien d'autres liens cohérents entre la nature du projet des monnaies locales et l'intégration d'une version numérique en plus du cash. Nous terminerons néanmoins par la facilité d'usage

(y compris comptable) pour les paiements et la facturation des prestataires entre eux-elles.

De ce fait, nous pouvons espérer une plus grande adhésion à ces monnaies et ainsi poursuivre la diversité des prestataires qui avec la monnaie locale papier et numérique bénéficient maintenant de deux atouts plutôt qu'un pour faire face à l'économie mondialisée qui leur, et nous, fait tant de mal. ■



GEMBOUX Orno Nosse Moulin

À partir de 250 €, chacun.e peut devenir co-proprétaire d'une éolienne, participer aux décisions et percevoir un retour sur investissement. C'est exactement ce que propose Nosse Moulin, coopérative citoyenne née en 2011 à Gembloux. Aujourd'hui, plus de 1 400 coopérateurs et coopératrices ont mis leur épargne au service du vent. Et pour recevoir vos dividendes, choisissez l'Orno !

NOSSEMOULIN.BE
Chaussée de Wavre 37, 5030 Gembloux



SAINT-GILLES Zinne La Pousse qui pousse

L'unique pépinière écologique, citoyenne, sociale et durable en Région de Bruxelles-Capitale. Le projet au cœur de La Pousse Qui Pousse est de renforcer le lien social et l'apprentissage collectif au sein des quartiers en stimulant l'autoproduction alimentaire et la verdurisation du milieu urbain. Les ventes directes à la pépinière permettent la pérennisation du projet

WWW.LAPOUSSEQUIPOUSSE.BE
Square Gérard Van Caulaert,
1060 Saint-Gilles



ATH Solatoi Herboristerie Alara

Chez Alara, Aurélie propose plus de 150 plantes médicinales, une centaine de thés et infusions, ainsi qu'une large sélection de produits naturels. Des ateliers et formations sont aussi proposés afin de permettre à chacun de mieux comprendre les plantes, les produits naturels et leur utilisation au quotidien.

HERBORISTERIE-ATH.BE
Rue Ernest Cambier 4, 7800 Ath



VIRTON L'Épi Vin en vie

Cédric aime dénicher de bons vins. Il vous suffit de pousser la porte pour l'écouter donner ses conseils et vous proposer des dégustations. Envie d'une soirée dégustation sur mesure ? Les dégustations sont possibles pour 10 à 12 personnes chez vous.

VINENVIE.BE
Avenue Bouvier 39, 6760 Virton



BAULERS Brawette Matato

Magali et Laurent vous accueillent pour un simple café, un chaï traditionnel de l'Inde ou une bière brassée avec sagesse. Mais ce n'est pas tout. Chez Matato, vous trouverez plus d'un millier d'ouvrages spécialisés dans le domaine de la quête de sens et de soi. Spiritualité, santé, religions, philosophie... Autant de thèmes qui nourriront conférences, rencontres d'auteurs, soirées d'échanges et ateliers au fil de l'année.

WWW.MATATO.BE
Rue du pont gotissart 9, 1400 Baulers



THUIN Carol'Or La Baraque à vrac

La Baraque à Vrac c'est une épicerie au sein de laquelle la majorité des produits seront vendus sans emballage ou dans un emballage en verre ou réutilisable. L'idée est simple : pas d'emballage, pas de marketing, vous payez la qualité du produit et choisissez la quantité.

BARAQUEVRAC.BE
Rue t'Serstevens 70, 6530 Thuin

Après le texte à trous, → la caricature à trous

Avec une illustration, une photo ou un chiffre qui représente un enjeu, nous avons imaginé des actions que Financité pourrait mener ou renforcer.

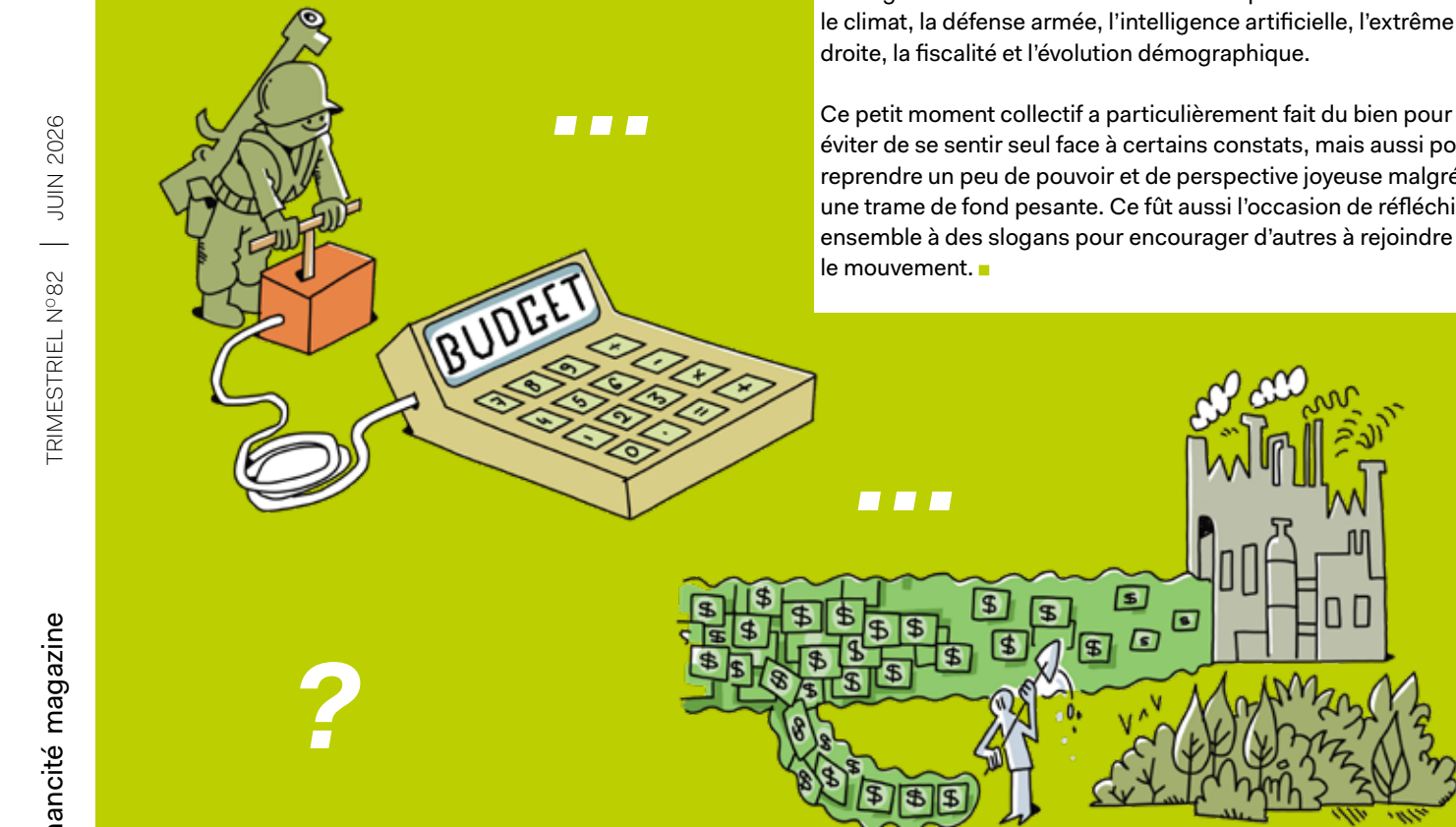


Les sujets d'inquiétudes ne manquent pas et leur défilé a de quoi donner le tournis. C'est le cas pour le public, mais aussi pour de nombreuses associations dont la mission est pourtant d'analyser ces sujets et de développer des solutions justes et durables.

Financité n'échappe pas à cette réalité. Pour ne pas rester immobiles, nous avons décidé de faire appel à l'humour et à la créativité de nos membres et sympathisant-e-s pour pimenter nos six Apéros d'avril. Ces rendez-vous se veulent un doux mélange entre la convivialité d'un apéro et un endroit pour imaginer un futur désirable pour toutes et tous.

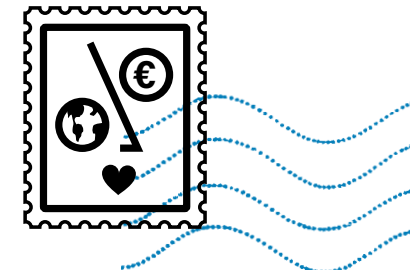
Pour éviter le blabla, les participant-e-s étaient invité-e-s à venir avec une photo, un schéma ou une caricature correspondant à leur inquiétude du moment. Parallèlement, Juan Mendez, qui illustre notamment notre magazine et est l'auteur avec Hervé Kempf du roman graphique « Comment les riches ravagent la planète », a produit des caricatures sans texte offrant la place d'y faire parler les personnages, apporter un titre ou une légende. Ces dessins illustrent six inquiétudes de Financité : le climat, la défense armée, l'intelligence artificielle, l'extrême droite, la fiscalité et l'évolution démographique.

Ce petit moment collectif a particulièrement fait du bien pour éviter de se sentir seul face à certains constats, mais aussi pour reprendre un peu de pouvoir et de perspective joyeuse malgré une trame de fond pesante. Ce fût aussi l'occasion de réfléchir ensemble à des slogans pour encourager d'autres à rejoindre le mouvement. ■



En Belgique, plus on est riche, moins on paie proportionnellement d'impôts. Aidez les riches à contribuer en interpellant le gouvernement.

AIDONS LES RICHES



MARCHE À SUIVRE

Découpez cette lettre et envoyez-la, au choix

David Clarinval,
Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi et de l'Économie
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles

Éléonore Simonet,
Ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles

Jan Jambon,
Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles

Vincent Van Peteghem,
Vice-premier ministre et ministre du Budget
Rue des Colonies 11, 2^e étage
1000 Bruxelles

Ou interpelliez
le Gouvernement par mail



Je me permets d'attirer votre attention sur une injustice fiscale qui préoccupe de nombreux-euses citoyen-ne-s, et qui me préoccupe en tant que contribuable belge : l'argent que produit le capital n'est pas taxé à la hauteur de celui gagné par le travail.

Aujourd'hui l'écart est considérable, les 1 % les plus fortuné-e-s ne versent en moyenne que 23 % de leurs revenus en impôts, contre 43 % pour les autres contribuables. Autrement dit, plus on est riche, moins on contribue proportionnellement. La raison tient à une différence de traitement : l'argent gagné en travaillant est taxé progressivement jusqu'à 50 %, tandis que celui gagné par le capital l'est à 30 %, souvent moins, parfois pas du tout. Cette différence me semble difficilement compatible avec le principe d'égalité devant l'impôt.

Ce n'est pas une fatalité, et cela tient à des choix politiques. Chaque euro que le capital ne paie pas est un euro de moins pour les écoles, les hôpitaux, la mobilité et la solidarité nationale. Des services publics qui sont essentiels et qui risquent de faire l'objet de mesures d'austérité, puisque la Belgique fait l'objet depuis 2024 d'une procédure européenne pour déficit excessif et que le gouvernement cherche plusieurs milliards pour y pallier. On estime à plusieurs milliards les recettes générées par une fiscalité permettant une taxation égale des revenus du travail et du capital. Pourtant, la réforme fiscale en cours laisse les plus gros patrimoines de côté.

À court terme, une contribution minimale sur les très grandes fortunes, sur le modèle de la taxe Zucman, serait une solution rapide à une situation urgente. Cette contribution viserait les patrimoines nets les plus élevés, il ne s'agit pas de toucher l'épargne ou le logement de la classe moyenne, mais de faire contribuer une minorité très fortunée qui échappe aujourd'hui largement à l'effort commun. À plus long terme, il faut aligner la fiscalité du capital sur celle du travail, pour que chacun contribue selon ses moyens.

Je vous demande donc de me faire connaître votre position : quelles mesures concrètes comptez-vous défendre, et dans quel délai, pour rétablir l'équité entre la taxation des revenus du travail et ceux du capital ?

Je resterai attentif-ve à votre réponse, comme de nombreux citoyen-ne-s qui partagent cette préoccupation.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma haute considération.

BRUXELLES **Une dynamique de communauté** pour les participantes au cycle d'autodéfense financière



Ce ne sont pas moins de 8 groupes qui ont travaillé sur la thématique de l'autodéfense financière pour femmes.

Après avoir suivi le cycle d'animation, quelques dizaines de femmes ont naturellement voulu continuer à échanger des idées. Cette dynamique a commencé dès la fin du premier cycle en juin 2025

avec la création d'un groupe WhatsApp permettant aux participantes de rester en contact. Quelques mois plus tard, un atelier pratique pour réaliser son premier investissement a eu lieu entre d'anciennes participantes. Un groupe pour se former sur l'investissement immobilier s'est aussi rapidement mis en place, organisé par une participante.

Les échanges ont enfin montré l'inquiétude quant à l'impact pour les femmes de la réforme des pensions. Une ancienne participante s'est donc lancée dans une analyse détaillée qu'elle a partagée à une vingtaine de femmes issues des différents groupes. La dynamique est donc bien lancée avec toutes celles qui souhaitent rester en contact et s'épauler dans la construction de leur autonomie financière.

D'autres chantiers et rencontres sont en projet : un moment festif pour la clôture du deuxième cycle bruxellois, la création du groupe Facebook pour partager des infos et des idées, ainsi qu'une réflexion sur un groupe d'épargne solidaire. ■

ENVIE DE REJOINDRE
UN GROUPE ? CONTACTEZ
VOTRE ANIMATEUR·RICE LOCAL·E

BRUXELLES **Belfius est encore à nous!**

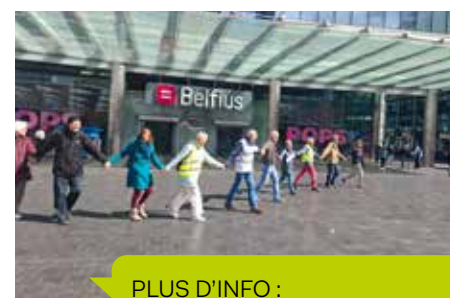
Le 20 avril dernier une bonne trentaine de personnes se sont donc rassemblées devant le siège de la banque.

La nouvelle version du Scan des banques est sortie fin mars. Le collectif « changer les banques, sinon changer de banque » l'a examiné et en a tiré une conclusion évidente : Belfius, une banque publique, devrait obtenir de bien meilleurs scores et en aucun cas, se placer en queue de peloton. En moins de deux réunions, le groupe avait mis sur pied une action pour interpeller la banque et sensibiliser ses employé·e·s et les citoyen·ne·s. Le nom de cette opération : « Belfius est encore à nous », faisant référence au collectif « Belfius est à nous » actif en 2017-2018.

Un stand avec une grande banderole présentant le Scan des banques y avait été installé. Les participant·e·s



ont échangé avec les passant·e·s et des employé·e·s de la banque. Ils et elles ont également interpellé la banque avec des slogans comme « Belfius réveille-toi ! », « Belfius pour les citoyens » ou encore « Belfius pour la biodiversité, contre le changement climatique, pour l'égalité des genres » en référence aux thématiques examinées par le Scan des banques. Pour une meilleure visibilité dans l'espace public, tous et toutes se sont même lancé·e·s dans une grande ronde ! Les participant·e·s ont exprimé leur inquiétude quant à la privatisation partielle de Belfius pour financer



PLUS D'INFO :
ANNE.BERGER@FINANCITE.BE

le budget de la défense, sans toutefois prendre position sur la question de garder l'actionnariat en majeure partie public. L'événement a été cité le jour-même par plusieurs médias.

Une nouvelle action est prévue fin juin. Vous souhaitez vous impliquer dans sa préparation ? Suivez également les infos dans notre newsletter et notre agenda en ligne pour avoir les détails pratiques et vous joindre à nous le jour J. ■

LOUVAIN-LA-NEUVE **Changer de banque** et **changer la société**

Les étudiant·e·s de l'Alterérot ont invité Financité à parlé d'argent lors de deux soirées thématiques

Comment notre argent est-il utilisé par les banques et où l'investir si nous voulons être cohérent ? Comment faire en sorte que nos convictions politiques soient respectées par les institutions où je place mon argent ? Voilà des questions que se posent les étudiant·e·s de l'Alterérot, un kot-à-projet de Louvain-la-Neuve.

Ils et elles ont en effet bien compris qu'une manière d'être juste avec soi-même est de changer de d'institution bancaire pour en choisir une qui est en accord avec ses propres valeurs. Nous

avons donc été invité à présenter les résultats du Scan des banques afin de présenter les banques en fonction leur politique d'investissement. L'Alterérot avait aussi pris soin d'inviter des représentant·e·s du secteur bancaire. Seules les banques qui figurent en haut du classement ont répondu à l'invitation.

Une fois que nous avons un compte (courant ou d'épargne) dans une banque qui nous convient, la question est de savoir s'il est possible d'investir un peu de notre argent de manière responsable et durable. Lors d'une deuxième soirée, les étudiant·e·s ont invité Crédal et Financité à explorer des questions essentielles. Des (auto)labels aux fonds socialement responsables en passant par le financement participatif et la législation



européenne, les participant·e·s à cette soirée ont pu découvrir le monde merveilleux de l'investissement socialement responsable et de la finance solidaire. L'occasion de découvrir qu'il est possible de changer notre société « simplement » en mettant notre argent au bon endroit. ■

LOUVAIN-LA-NEUVE

Reprendre le pouvoir sur le capitalisme et le patriarcat

En avril, nous avons conclu notre participation au Tour des Cafés 2026 par une soirée sur le thème de la broligarchie.



HAMME-MILLE

Parlez de finance avec le Financité Magazine

Pour continuer à parler finance, même une fois le magazine terminé, nous organisons des ateliers avec la Maison de la Laïcité Condorcet afin de (re)découvrir le dossier du Financité magazine. En mars, nous avons discuté du numéro qui concerne les arnaques bancaires. Le 30 septembre, nous débattons du numéro consacré à la taxation des plus riches.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
DANA.E.LIST@FINANCITE.BE

La broligarchie, contraction de *brother* (frère en anglais) et oligarchie, est un néologisme qui désigne l'influence exercée sur notre société par les quelques hommes les plus fortunés de la planète. Ce mot nous éclaire sur l'entre-soi masculin, blanc et ultra riche qui s'installe de plus en plus confortablement à la tête de certains États.

Sujet parfait pour ce Tour des Cafés qui avait pour thème « Quel(s) pouvoir(s) pour demain ? ». Réfléchir ensemble au pouvoir, c'est comprendre ses excès, mais aussi redécouvrir sa puissance transformatrice. Nous avons à cœur, avec le Centre d'action laïque du Brabant wallon, de comprendre sur quelles bases le pouvoir de ses broligarches s'est construit.

Nous avons lu collectivement avec les participant·e·s de la soirée un chapitre issue du livre « Le capitalisme patriarcal » de Sylvia Federici. Le texte choisi parlait principalement de la création du statut de ménagère qui a permis aux forces de travail industriels de se construire. Car sans la ménagère, sans la femme-mère, il n'y pas de reproduction des travailleurs. Or ces travailleurs sont ceux qui permettent à certains de s'enrichir et de prendre le pouvoir financier.

Une fois le constat posé, nous avons passé en revue des solutions concrètes, collectives et solidaires afin de reprendre le pouvoir dans nos quotidiens. Tout n'est pas (encore) perdu. ■

CINEY Comment **choisir** ses courgettes

Dans le cadre du Mois sans Supermarché, l'ASBL Cocoricool a souhaité que son public comprenne mieux les notions de label et de bio. Financité a donc été invité pour présenter l'animation « Défi Label ».

Tout commence par des courses virtuelles. Une quinzaine de participant-e-s de tous les âges sont invité-e-s à sélectionner leurs produits parmi trois choix de courgettes, de chocolats et d'airelles. Chaque produit comporte des critères différents. Les prix varient, certains sont issus d'une production locale ou biologique et d'autres ont des labels. Très vite, les questions fusent. Que cache vraiment les logos qui pullulent sur les denrées alimentaires? Quelles sont nos valeurs qui nous influencent dans nos achats? Qu'est-ce qui compte vraiment pour nous?

Le lieu de l'animation est symbolique pour entamer la réflexion. Nous sommes à l'étage du magasin Cocoricool, une coopérative à finalité sociale qui commercialise des produits d'une agriculture locale, paysanne et respectueuse de



ENVIE D'ORGANISER LE DÉFI LABEL ?
CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR-RICE LOCAL-E

l'environnement. Producteur-riche-s et consommateur-riche-s sont rassemblé-e-s au cœur même du projet, au travers d'une gouvernance partagée. Petite sœur de la coopérative, l'ASBL Cocoricool a elle pour objectif de sensibiliser au bien manger (local, durable, sain) et à recréer du lien.

Nous sommes aussi en plein mois d'avril sans supermarché, une initiative portée par Consomaction, le collectif 5C, Oxfam-Magasins du monde, Financité et le réseau des monnaies locales qui invite à se

passer de la grande distribution pendant quelques semaines. Est-ce possible? Et si oui, quels seraient les freins? Au final, tout le monde semblait conscient que, même s'il est difficile de se passer totalement des grands magasins, il est nécessaire de soutenir les petit-e-s producteur-riche-s qui nous apportent des aliments plus sains et plus locaux et de fréquenter les magasins qui sont en lien direct avec eux et elles afin d'éviter les fruits et légumes qui viennent d'Espagne ou de bien plus loin et qui sont remplis de pesticides.

Après une explication des règles sur le label « BIO », nous avons joué à reconnaître les différents labels présents sur les articles proposés dans les magasins. Un des plus connus, le Nutri-Score, a été développé pour faciliter la compréhension des informations nutritionnelles par les consommateur-riche-s et ainsi de les aider à faire des choix éclairés. Mais plusieurs participant-e-s ont été choqué-e-s d'apprendre que beaucoup d'autres labels étaient en fait des sortes de publicités des marques et des supermarchés pour attirer le-la client-e vers certains produits. Ces labels ne sont d'ailleurs pas contrôlés par des services externes et indépendants. Pour nous aider, il existe un site qui répertorie de nombreux labels et qui explique clairement ce qu'ils cachent (labelinfo.be). Pour terminer en beauté, chacun-e a pu imaginer son label selon ses convictions et ses valeurs. ■



LA LOUVIÈRE **Bientôt l'euro numérique...** *mais j'en ai déjà non?*

Aujourd'hui sous le feu des projecteurs vu le vote prévu fin juin, l'euro numérique était déjà au programme de deux animations à la Louvière en mars.

L'annonce de l'arrivée d'un euro numérique nous confronte à un vrai paradoxe. Nous sommes à l'aise avec l'usage des euros de notre portefeuille et compte en banque. Pourtant, face à ce « nouvel » euro, beaucoup d'entre nous restent méfiant-e-s.

Parler d'argent est toujours sensible, surtout vu le contexte médiatique allant de

l'euro-scepticisme au complotisme. Voilà pourquoi le cycle Form'action, en collaboration avec le CEPRé (Centre d'Éducation Populaire Régional) a décidé d'aborder la question de cet euro numérique qui devrait faire apparition. Si, à ce stade, cette monnaie est toujours en phase de construction, il n'est pas trop tôt pour se demander l'intérêt pour les particuliers.

Nous commençons par clarifier en quoi l'euro numérique annoncé par la Banque centrale européenne (BCE) est différent des euros que nous avons sur notre compte en banque. Ensuite, les grandes lignes de fonctionnement sont clarifiées au départ des connaissances et croyances

DÉCOUVREZ LES DEUX DERNIÈRES ANALYSES FINANCITÉ ET RESTEZ ATTENTIFS-IVES À NOTRE AGENDA D'ACTIVITÉS QUI PROPOSERA PLUSIEURS RDV DÉBATS.

SUIVEZ ÉGALEMENT SUR LINKEDIN « BCÉVOLUTION GROUPE CITOYEN ENGAGÉ » QUI ENTRE AUTRES ABORDE CE SUJET EN LIEN AVEC LA BCE.

du public. Pour conclure, nous simulons un petit jeu de rôle où les participant-e-s se mettent à la place des différents acteur-ice-s économiques allant du public aux banques commerciales en passant bien entendu par la BCE afin que tous et toutes identifient les risques et opportunités de cette « nouvelle monnaie. » ■

CHARLEROI **Les terres,** *enjeux de souveraineté alimentaire*

Le jeu développé par Terre-en-vue permet de découvrir initiatives qui changent le modèle agricole.

À l'heure où les prix des terres en Belgique flambent, où les terres agricoles et nourricières sont de moins en moins nombreuses et où la transmission de nos fermes est un enjeu grandissant, notre capacité à nous nourrir demain est de plus en plus compromise. C'est sur base de ce constat que l'ASBL et la coopérative Terre-en-Vue se sont créées afin de faciliter l'accès à la terre pour l'agroécologie et la promotion d'un modèle agricole solidaire et durable.

Pour encourager la mobilisation pour la préservation des terres qui nous nourrissent, l'outil « Terres en jeu » aborde la problématique agricole et ses impacts tout en mettant en avant des solutions existantes.

Pour commencer (le jeu), vous vous lancez dans l'exploitation d'une ferme dont vous avez l'objectif de pérenniser l'activité en 3



ans, en commençant par les hectares dont vous disposez. Outre le volet convivial avéré de cet outil animé à Charleroi par Nathalie et Hélène (de Terre-en-Vue), la mise en situation a l'avantage de faire connaître concrètement des initiatives opérationnelles que chaque participante peut aider en s'y impliquant en temps ou via un soutien financier.

Vous pouvez par exemple devenir coopérateur-riche de la Ferme du Martin-Pêcheur à Charleroi, mais aussi découvrir les Brigades d'actions paysannes qui proposent des chantiers participatifs aidant les agriculteur-riche-s ou encore Occupons le terrain qui organise des actions de résistance par exemple à Walcourt, Ciney, Wavre... ■

LIÈGE *La solidarité alimentaire* → à la carte

DISON *Loi du plus fort ou économie sociale*

Le « Printemps de la coopération » s'est tenu à Dison le samedi 21 mars.

Organisé par Semer le Futur en partenariat avec de nombreux acteurs de l'économie sociale, l'événement visait à mettre en lumière coopératives, associations et projets locaux engagés dans une économie plus solidaire.

L'après-midi a proposé des stands, ateliers coopératifs et animations autour de jeux et de découvertes de l'économie sociale. Financité y a tenu un stand, donnant lieu à des échanges nourris et à des discussions de fond avec les personnes présentes.

La journée s'est poursuivie par une conférence-débat intitulée « Loi du plus fort ou économie sociale ? Comment changer le monde... ». La journée s'est conclue par une rencontre conviviale entre coopératives et initiatives locales, confirmant l'importance de ces espaces d'échanges malgré une affluence modeste. ■



Organisé et animé par Attac, Canopea et Financité dans le cadre du festival Nourrir Liège, le jeu « La Marmite » propose de réfléchir aux inégalités d'accès à une alimentation de qualité.

Parler d'alimentation, c'est aussi parler de solidarité. Cette animation imaginé par les Ateliers Ludosophiques avec plusieurs partenaires engagés dans la réflexion autour de la sécurité sociale de l'alimentation, le jeu « La Marmite » participative invite les participant-e-s à composer leur alimentation, puis à débattre collectivement de pistes de justice alimentaire. Les participant-e-s incarnent des situations sociales différentes, avec des revenus inégaux, et doivent faire leurs choix alimentaires dans ce cadre. Très vite, les inégalités apparaissent.

Le jeu déconstruit ainsi l'idée selon laquelle chacun-e serait totalement libre de ses choix alimentaires. Derrière l'illusion du « consomm'acteur » capable de transformer le système par ses achats se cachent en réalité des contraintes économiques et sociales fortes. Certaines personnes doivent arbitrer entre qualité, quantité et budget, tandis que d'autres disposent d'une plus grande marge de manœuvre.

Dans un second temps, une caisse commune inspirée du modèle de la sécurité sociale est créée. Les participant-e-s doivent alors débattre collectivement pour organiser ce pot commun : combien cotiser ? Quels aliments rembourser ? Comment garantir un système juste et durable ? Le jeu devient alors un véritable laboratoire de démocratie alimentaire.

Cette réflexion entre en résonance avec les dynamiques actuellement à l'œuvre à Liège. Depuis plusieurs années, des associations, chercheur-euse-s, citoyen-ne-s et acteur-ric-e-s de terrain travaillent à la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation. Le projet pilote actuellement en Outremeuse, en lien avec la maison médicale La Passerelle et le Conseil de Politique Alimentaire de Liège Métropole, est en cours de mise en place.

Bien manger est un droit. Et parfois, il suffit d'un jeu pour ouvrir le débat et imaginer collectivement de nouvelles manières de faire société. ■



ARLON *Sortir notre épargne des banques*



En partenariat avec Financité, la coopérative Terre-en-vue organise une conférence sur l'investissement responsable et le pouvoir de notre argent.

Et si notre épargne changeait le monde ? Retour sur une soirée inspirante à Arlon

Ils étaient près de 130, un soir de semaine, à venir questionner quelque chose d'aussi intime que leur rapport à l'argent. La salle de l'École supérieure d'Arlon affichait complet pour cette conférence organisée par Terre-en-vue en partenariat avec Financité.

La soirée s'est ouverte avec l'intervention d'Aline Fares, autrice du roman graphique « La Machine à Détruire » et ancienne employée de Dexia pendant dix ans, dont lors de la crise de 2008. Avec franchise, elle a dressé un portrait de la finance vue de l'intérieur : création de richesses fictives, spéculation, investissements climaticides, crises à répétition. Le constat : notre épargne, placée

directement un système destructeur dont nous sommes à la fois les victimes et les complices involontaires.

Place ensuite au panel, animé par Financité, qui a réuni quatre alternatives au placement d'épargne dans une banque. Vent du Sud a expliqué comment la coopérative citoyenne développe des énergies renouvelables appartenant aux habitant-e-s. Un agriculteur a témoigné du fait que, grâce à Terre-en-vue, il avait pu accéder à la terre, un bien de plus en plus difficile à acquérir pour les jeunes agriculteur-ric-e-s qui veulent s'installer. L'Épi Lorrain, monnaie locale et citoyenne, a montré comment convertir ses euros en levier pour l'économie locale. Enfin, Crédal a rappelé l'existence de coopératives de crédit solidaires, accessibles à toutes et tous.

Les questions sur la liquidité sont revenues avec insistance : quand on investit dans une coopérative, peut-on récupérer son argent rapidement ? Quid si la part perd de la valeur ? Et pourra-t-on au moins compenser l'inflation ? La question de l'épargne-pension a également agité les esprits : comment sécuriser ses vieux jours autrement que par des fonds de pension, alors qu'on ne peut souvent plus en sortir une fois qu'on y est entré ?

Si certaines interrogations subsistent, les participant-e-s à cette soirée ont au moins eu la satisfaction de voir qu'ils et elles n'étaient pas seul-e-s à vouloir agir. Pour reprendre la formule d'Aline Fares : « Construire une société plus robuste, ça commence par poser les fondements d'une autonomie alimentaire, la possibilité d'un logement pour toutes et tous. Et il me semble que cela vaut bien quelques pourcents de rendement. » ■





Assemblée citoyenne sur la banque digitale

En mars, 75 citoyen-ne-s tiré-e-s au sort se sont réuni-e-s à Bruxelles pour la première partie de l'assemblée citoyenne : le Forum de la Banque organisé à la demande de Belfius. Au cœur des discussions une question cruciale : comment une banque peut-elle innover numériquement tout en restant sûre et proche des gens ? Parmi les enjeux : services numériques et humains, sécurité, propriété des données, neutralité et conseil indépendant, responsabilité sociétale des banques....

Après avoir partagé leurs expériences personnelles avec les banques et les outils numériques, les participant-e-s ont pu échanger avec des expert-e-s pour mieux comprendre les enjeux. Financité a pu apporter son expertise en inclusion financière pour accompagner les discussions et les propositions. Celles-ci seront ensuite remises à Belfius et partagées avec d'autres acteurs du secteur ainsi qu'avec le public.

PLUS D'INFO :
BANKFORUM.BE/FR

Éphéméride Financité

23 juin : Formation au kit d'animation du cycle d'autodéfense financière

Kit d'animation pour l'autodéfense financière

Métiers majoritairement féminins mal payés, réduction du temps de travail pour prendre soin des proches, montant de pensions indignes, séparations ruineuses pour les mères, violences économiques, mamans solos qui galèrent... vos publics féminins font face à ces situations et vous voudriez les sensibiliser et les accompagner dans le renforcement de leur autonomie financière ? Rejoignez un groupe d'animateur-ice-s, formateur-ice-s et travailleur-euse-s sociales pour vous former à l'éducation financière pour les femmes. Du 23 au 25 juin à Bruxelles ou à Namur nous découvrirons le kit d'animation du cycle d'autodéfense financière. Ce programme d'éducation permanente permet d'outiller concrètement les femmes grâce à 9 ateliers tournés vers le partage et la sororité.

PLUS D'INFO : INSCRIPTIONS SUR NOTRE SITE FINANCITE.BE/ACTIVITÉS OU DANAE.LIST@FINANCITE.BE



Nouvelle collègue

En mai, nous avons accueilli Candice Astorino (candice.astorino@financite.be) en tant que chargée de communication et de campagne. Bienvenue à elle !



Taxer les riches oui mais les super-riches. Sans ciblage clair, on risque surtout de taxer les classes moyennes.

De plus, taxer le patrimoine au-delà du revenu est techniquement complexe : certains actifs sont difficiles à évaluer, les capitaux sont mobiles, et les montages financiers rendent la perception de l'impôt incertaine. Sans outils adaptés, les plus riches peuvent continuer à y échapper.

Au-delà des individus, il faut cibler les entreprises. Les règles actuelles permettent aux multinationales de jouer avec les systèmes fiscaux de manière légale : s'installer là où l'impôt est le plus bas et déclarer leurs profits là où cela les arrange. Cette optimisation est organisée et encadrée par des acteurs spécialisés, ce qui la rend difficile à combattre.

De surcroît, certains secteurs profitent du système et des troubles géopolitiques actuels. Des groupes énergétiques ou pétroliers et le complexe militaro industriel réalisent des profits importants en tirant parti de la conjoncture actuelle et des failles existantes. D'où l'importance de taxer les surprofits, notamment dans l'énergie et l'armement.

Taxer les riches, oui. Mais la confiance dans l'impôt est fragilisée. L'acceptation dépend de l'usage qui en est fait : complexité, manque de lisibilité et perception de mauvaise gestion affaiblissent le consentement à l'impôt.

Enfin, l'enjeu dépasse la fiscalité. La concentration des richesses donne un pouvoir important sur la démocratie, les médias, les décisions économiques et sur les enjeux climatiques et environnementaux. Sans coordination européenne (voire internationale), les entreprises continueront à arbitrer entre pays. La concurrence fiscale entre États tire les règles vers le bas.

Bref, taxer les riches, oui... mais en s'attaquant réellement aux mécanismes d'évitement, aux déséquilibres de pouvoir et aux règles du jeu elles-mêmes. ■

Le comité de lecture



Magazine 81



PHOTO LÉGENDE

Cette année, les monnaies locales et citoyennes ont rejoint le mois sans supermarché en avril. Actives toute l'année autour de nombreux objectifs identiques, il était logique pour Financité de s'impliquer dans cette initiative. C'est d'autant plus vrai que plusieurs monnaies locales sont déjà acceptées chez certaines coopératives du Collectif 5C qui portent le mois sans supermarché avec l'ASBL ConsomAction et dans certains magasins du monde Oxfam, eux aussi partenaires.

*!?!☆⚡:)



**HICHAM
BEKKALI**

Pour bien spéculer,
des analystes
financiers n'hésitent
pas à prendre tous
les risques.

« Pour éviter tout attachement émotionnel, nous l'appellerons Analyst #3 », peut-on lire dans le rapport de Citrini Research, une firme new-yorkaise spécialisée dans la recherche en investissement. Analyst #3 est arabophone, équipé d'un téléphone chinois à zoom 150x, de lunettes-caméra, de 15 000 dollars en liquide et d'un paquet de cigares cubains. Sa destination ? Le Détroit d'Ormuz. La suite est digne d'un scénario de James Bond.

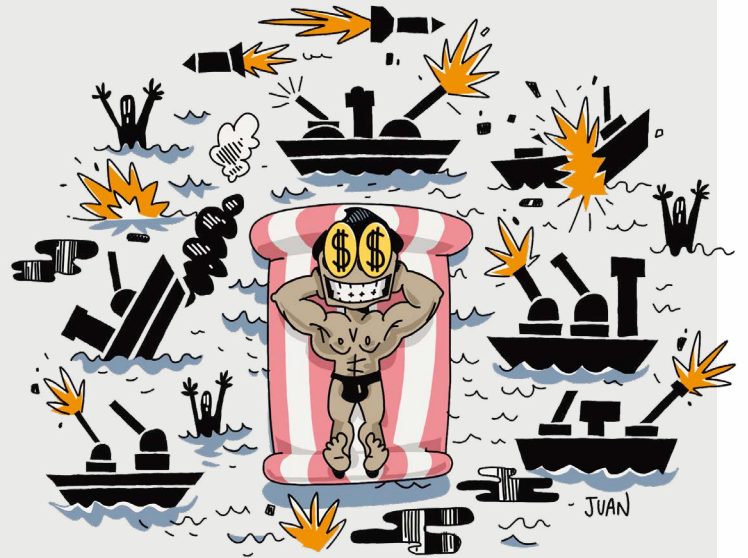
Alors que la guerre au Moyen-Orient initiée par les États-Unis et Israël contre l'Iran bat son plein, les Pasdaran iraniens bloquent le détroit d'Ormuz. Ce goulot de 55 km de largeur est le point de transit d'un cinquième du pétrole mondial. La crise est historique, le prix du baril explose et les marchés financiers sont dans le rouge. Le casino est en ébullition.

Notre héros signe un engagement de non-collecte d'informations à la frontière omanaise qu'il viole immédiatement. Il embauche un pilote de zodiac rencontré trois heures plus tôt dans un port du détroit. Il navigue à quelques kilomètres des côtes iraniennes, sous les drones Shahed, pendant que les patrouilleurs quadrillent les eaux autour de lui. Il se baigne dans le détroit, cigare à la bouche. Il est intercepté, détenu, son téléphone confisqué. Il s'en sort. Il rentre à New York et livre huit heures de débriefing au siège de Citrini.

Pour spéculer sur le prix du baril, les traders et analystes se basent sur les sources habituelles : images satellites, rapports du Pentagone, flux Bloomberg. Tou-te-s sont à la recherche de l'alpha, cette information que les autres n'ont pas, pour prendre une position de marché avant que le cours ne se corrige.

L'aventure a été concluante : le détroit d'Ormuz n'est ni ouvert ni fermé. Contrairement à ce que pense Wall Street, l'Iran ne bloque pas le passage : il l'a transformé en checkpoint payant. Du pétrole transite et le prix du baril n'est pas bien calibré.

Comment se faire plus de fric



Ils sont fatigants.

Voilà une firme capable de déployer un courage physique réel et une prise de risque considérable pour répondre à une seule question : comment se faire plus de fric ? À l'inverse, personne n'est envoyé dans les mines artisanales au Congo vérifier si les engagements sociaux et environnementaux des entreprises minières sont bien respectés. Aucun speed-boat n'est affrété pour vérifier si les usines de Dacca respectent les normes de sécurité, dix ans après le Rana Plaza. Personne ne vérifie si les armes exportées par les Européen-ne-s ne servent pas à commettre un génocide à Gaza, ou ce que les entreprises agroalimentaires cotées en bourse mettent dans nos assiettes.

Évidemment que non. Ces informations ne font pas bouger les cours. Ce ne sont que des externalités. Le marché a décidé que notre santé et notre environnement relèvent de l'« extra-financier ». Des informations bonnes à mettre dans des PDF que personne ne lit.

Citrini Research vient de prouver, avec panache avouons-le, exactement ce que la finance solidaire répète depuis des décennies : les données publiques sont incomplètes, le consensus de marché est paresseux, et pour comprendre le monde réel, il faut parfois quitter son écran et aller voir. Mais cette leçon vaut pour les détroits comme pour les chaînes d'approvisionnement. Pour le pétrole comme pour les PFAS dans nos eaux. Pour les cours du brut comme pour le travail des enfants. ■